GRC
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

GAZETTE

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ POLICIÈRE DEPUIS 1939

GAGNANT DU PRIX PLATINE MARCOM EN 2017

VOL. 80, N° 1, 2018

EXCELLENCE DU TRAVAIL POLICIER

RÉCITS DE MEMBRES SUR LE TERRAIN

EN QUÊTE D'ASILE
ENTRE SÉCURITÉ ET HUMANITÉ : UN JUSTE ÉQUILIBRE À TROUVER, P. 7

MÉTHODE DE RECHERCHE ADAPTÉE
LA PATIENCE : LE MEILLEUR MOYEN DE RETROUVER UN AUTISTE DISPARU, P. 15

RIEN N'ÉGALE LE CONFORT DU FOYER
UN PROGRAMME DESTINÉ À SÉCURISER LES AÎNÉS APRÈS UN CAMBRIOLAGE, P. 20

RCMP-GRC.GC.CA

Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police

Canada

GRC
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

UN UNIFORME À VOTRE NOM VOUS ATTEND

PLUS DE 150 CARRIÈRES SPÉCIALISÉES

Avec ses nombreux domaines de spécialisation et possibilités de croissance et de formation, la GRC offre une carrière sans pareille.

carrieresgrc.ca

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada

GAZETTE

Au service de la communauté policière depuis 1939

Vol. 80, N° 1, 2018

Une publication de la Gendarmerie royale du Canada

DOSSIER

7 L'arrivée de demandeurs d'asile impose une intervention habile
10 Des policiers nouent le dialogue avec la communauté musulmane
11 Graffiteurs prolifiques arrêtés grâce à un enquêteur de la GRC
12 Débat de spécialistes : Qualités du policier qui fait de l'excellent travail
15 La patience, un outil essentiel pour la recherche de personnes autistes
16 Anecdotes sur le métier
18 L'intervention rapide des policiers sauve une femme de la noyade
19 Des patrouilleurs vigilants au secours de plaisanciers américains échoués
20 Entretien : Sécurité retrouvée pour des victimes de crimes contre les biens

RUBRIQUES

4 Éditorial
5 Actualités
21 Les faits : La conduite avec facultés affaiblies
22 Une stratégie d'entraînement qui incite les employés à bouger
23 Pratique exemplaire : L'outil 529 Garage qui protège les vélos du vol
24 Dernières tendances : Expansion de la justice réparatrice en Nouvelle-Écosse
25 Avis d'un expert : Désamorcer des incidents critiques par la négociation
26 À l'avant-scène : Une étude de la C.-B. du phénomène de l'autostop
28 Dernière page : Un camp d'été qui guide les jeunes Autochtones

EN COUVERTURE :
Devant l'entrée massive au Canada de migrants franchissant la frontière, l'été dernier, la police a dû trouver un équilibre délicat entre l'application de la loi et le soutien aux demandeurs d'asile.
Photo : Pascal Milette, GRC

ÉDITORIAL

CHANGER LE COURS DES CHOSES

Pascal Milette, GRC

En prévision de ce numéro, nous avions demandé aux employés de la GRC de nous envoyer des exemples d'excellent travail policier, sans vraiment savoir ce que nous allions recevoir. Et voilà qu'à l'image de la diversité du travail de la GRC, notre dossier vedette regorge de récits d'employés qui, aux quatre coins du pays, ne ménagent pas leurs efforts pour améliorer les choses dans leurs collectivités.

Deidre Seiden s'est entretenue avec des agents de la GRC au Québec qui ont assisté à l'arrivée massive de migrants venus demander l'asile à la frontière canado-américaine l'été dernier. En lisant ce numéro, vous verrez comment, en plus de gérer habilement le nombre impressionnant d'arrivants, nos agents sont parvenus à appliquer la loi tout en faisant preuve de compassion dans une situation difficile.

Mme Seiden s'est également penchée sur la hausse rapide des crimes haineux contre des Canadiens de confession musulmane signalés à la police. Mais en Colombie-Britannique, une équipe tend la main à la communauté musulmane en se rendant dans les mosquées et les salles de prière pour proposer son aide.

Notre rubrique Entretien met en vedette un employé qui veille sur ses concitoyens. À Oceanside (C.-B.), l'auxiliaire Michael Dally aide les personnes âgées victimes d'introductions par effraction à sécuriser leur résidence et à reprendre confiance.

Épingler un délinquant prolifique permet de faire l'économie de nombreuses heures d'enquête et d'éviter qu'il ne fasse d'autres victimes. Dans le cas du vandalisme par graffitis, ça évite aussi des dizaines de milliers de dollars en frais de nettoyage. Amelia Thatcher a discuté avec un gendarme de Moncton dont la persévérance a payé : en plus d'identifier le graffiteur en cause, il a recueilli la preuve nécessaire pour déposer 64 chefs d'accusation contre lui.

Patience et empathie sont indispensables lorsqu'on tente de retrouver un enfant ou un adulte disparu, d'autant plus s'il s'agit d'une personne autiste. Deux cas au Nouveau-Brunswick illustrent toute l'attention et la sollicitude dont les policiers ont fait preuve pour retrouver et rassurer deux jeunes atteints de troubles du spectre de l'autisme.

Mme Thatcher fait également le récit palpitant de deux missions de sauvetage sur l'eau. Dans le premier cas, des agents de la GRC en Alberta ont réagi rapidement pour sauver une femme de la noyade. Dans le second, des agents patrouillant sur les eaux entre l'Ontario et le Minnesota ont secouru deux pêcheurs échoués.

Nous publions également trois portraits d'employés brossés par leurs collègues qui souhaitaient faire connaître leur formidable travail. Ces récits témoignent d'un travail d'équipe, d'une ténacité et d'une compassion remarquables.

Ces qualités sont au cœur de notre Débat de spécialistes. Nous avons demandé aux employés de la GRC de différents secteurs de nous dire quelles sont, selon eux, les qualités personnelles essentielles pour accomplir un excellent travail policier.

Enfin, durant les préparatifs du présent numéro, des employés nous ont écrit pour souligner le travail accompli par d'autres. Un gendarme nous a dit que son travail n'était rien en comparaison de celui, bien plus difficile et courageux, de son collègue pour sauver des vies. Je lui ai répondu que les efforts de chacun étaient importants. Je crois que vous serez d'accord. ■

— Katherine Aldred

GAZETTE

ÉDITEUR : Kevin Fowler

RÉDACTRICE EN CHEF : Katherine Aldred

RÉDACTRICES : Deidre Seiden, Amelia Thatcher

ÉDITEUR WEB : Richard Vieira

GRAPHISME : Lisa McDonald-Bourg et Jennifer Wale

TRADUCTION : Services de traduction de la Direction générale, GRC

IMPRIMERIE : St. Joseph Communications

La *Gazette* (ISSN 1196-6513) est publiée en versions française et anglaise par la Direction des services de communication nationaux de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa. La conception de la page couverture ainsi que les articles sont protégés par les droits d'auteur et aucune partie de cette revue ne peut être reproduite sans consentement écrit. Poste-publication, numéro de convention 40064068. La *Gazette* paraît quatre (4) fois par année et est distribuée gratuitement mais en nombre restreint aux services de police et aux organismes d'exécution de la loi. On conseille fortement de la faire circuler. On ne peut pas s'y abonner à titre personnel.

On vous prie de faire parvenir vos lettres, articles et commentaires à la rédactrice en chef de la *Gazette*. La rédaction se réserve le droit de faire la révision. © 2018 GRC.

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :

Gazette de la GRC
73, promenade Leikin
M8-1, pièce 801
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
CANADA

Téléphone : 613-843-4570
Courriel : gazette@rcmp-grc.gc.ca
Internet : www.rcmp-grc.gc.ca/gazette

RESTEZ AU COURANT AVEC LA GRC

Visitez notre site Internet : **www.rcmp-grc.gc.ca**

Suivez-nous sur Facebook : **www.facebook.com/grcrcmp**

Suivez-nous sur Twitter : **@grcrcmppolice #gazettegrc**

Visualisez nos vidéos sur YouTube : **www.youtube.com/rcmpgrcpolice**

L'HISTOIRE D'UNE CONDUCTRICE DISTRAITE

par Deidre Seiden

Serg. Darrin Turnbull, GRC

Le serg. Darrin Turnbull et les Battles (Stephen le père, à droite, et Melody dans le kart) expliquent aux jeunes conducteurs les dangers de ne pas être attentif à la route.

Des conducteurs au téléphone, le serg. Darrin Turnbull en intercepte tous les jours. On croirait qu'une contravention de 287 $ et 3 points de démérite auraient un effet dissuasif, mais ce n'est pas toujours le cas.

« J'adore travailler sur la route, affirme le serg. Turnbull des Services de la circulation en Alberta. J'ai rédigé des milliers de contraventions, et je vais sûrement en rédiger encore autant. »

En Alberta, un conducteur pris pour distraction au volant a trois options : payer la contravention, la contester, comparaître.

Mais le serg. Turnbull a imaginé une autre option qu'il réserve aux jeunes conducteurs des environs de Calgary, l'Option 4, qui consiste à assister à un atelier d'un jour.

« L'atelier vient ébranler leur sentiment d'invincibilité, affirme le serg. Turnbull. Nous voulons les amener à réaliser par eux-mêmes combien il est dangereux de prendre le téléphone. »

On leur enseigne d'abord ce que disent les lois en Alberta et comment les policiers repèrent les conducteurs distraits. On les invite ensuite à constater par eux-mêmes les effets de la distraction au volant en montant dans un kart et en prenant un égoportrait qu'ils envoient à un ami sans s'arrêter.

Puis, ils rencontrent les Battles.

La vie des Battles a basculé le jour où Melody a embouti une niveleuse sur une autoroute. Elle envoyait un message texte à son patron pour l'avertir de son retard.

Melody, qui a maintenant 22 ans, a subi un traumatisme crânien et a perdu la vue de l'œil droit. Elle a dû réapprendre à marcher et à parler.

« Depuis son accident, elle ne peut plus pleurer ni rêver, elle ne sent plus de colère, résume son père, Stephen Battle. Ce n'est plus la même personne. L'un après l'autre, ses amis ont pris leurs distances. »

Immanquablement, l'histoire de Melody émeut son auditoire. En partenariat avec la GRC, la famille a lancé BADD, Battles Against Distracted Driving (Lutte des Battles contre la distraction au volant).

« L'Option 4, c'est une seconde chance, insiste Stephen Battle. Je leur parle de notre histoire et je leur dis : "Vous êtes en vie, aujourd'hui. Faites ce qu'il faut pour le rester." » ■

LA POLICE UKRAINIENNE DISCUTE FORMATION AVEC LA GRC

par Amelia Thatcher

En septembre dernier, afin de savoir comment étaient formés les policiers canadiens, de hauts dirigeants de la police ukrainienne ont visité le centre national de formation de la GRC, à la Division Dépôt.

Ce séjour d'une semaine s'inscrivait dans le cadre du Projet d'aide en formation policière (PAFP), une initiative soutenue par le Canada qui vise à aider l'Ukraine à améliorer ses services de police et à mettre sur pied une école de police pour les recrues et les agents déjà en poste.

« Nous misons sur l'expérience des policiers de la GRC pour élaborer une formation adaptée à la dynamique locale », déclare Tom Monastyrski, directeur du PAFP, qui relève d'Agriteam Canada, une entreprise de développement international. « Nous voulons doter la police ukrainienne de capacités, d'installations et d'équipements qui répondent à ses besoins à long terme. »

Le PAFP fait partie de la mission en Ukraine d'une durée de trois ans et d'un coût de 8,1 M$ que le Canada a entreprise pour appuyer la réforme des institutions policières du pays. Dans le sillage de la révolution de Maïdan, en 2014, le gouvernement ukrainien a décidé de congédier plus de 10 000 agents de police et d'en recruter de nouveaux, plus jeunes, pour la Police nationale de l'Ukraine (PNU).

Une vingtaine de policiers de la GRC, de la Police provinciale de l'Ontario et du Service de police de Toronto sont à pied d'œuvre depuis 2016. Ils forment des agents de la PNU déjà en poste tout en collaborant étroitement avec Agriteam Canada à l'établissement d'un programme et d'un cadre de formation pour la nouvelle école de police.

Selon le surintendant principal de la GRC Bruce Kirkpatrick, chef du contingent de policiers canadiens en Ukraine, la visite à la Division Dépôt a donné à la délégation ukrainienne un aperçu de première main de la façon dont la GRC forme ses membres réguliers.

« Pour nous, l'important est la mise en pratique des éléments de théorie, précise le surint. pr. Kirkpatrick. Nous nous écartons de l'enseignement purement magistral pour privilégier un modèle où se mêlent diverses techniques d'apprentissage, la formation par scénarios, l'utilisation de simulateurs et un cursus mis à jour. »

Le surint. pr. Kirkpatrick et M. Monastyrski travaillent avec la PNU à importer certaines des pratiques exemplaires de la GRC : techniques d'enquête perfectionnées, sensibilisation aux questions de genre, tactiques utiles à la sécurité des policiers, modèles de police communautaire.

« On amène de nouvelles idées, on amorce un virage dans la culture pédagogique – une véritable réforme institutionnelle », observe M. Monastyrski. ■

UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION AUX DROGUES CONCRET

par Deidre Seiden

C'est avec les yeux grands ouverts que Carter Huber, 20 ans, s'est promené dans la rue East Hastings dans le fameux quartier Downtown Eastside de Vancouver.

Il est l'un de quatre joueurs des Oilers d'Okotoks de la ligue de hockey junior A de l'Alberta qui a passé deux jours à Vancouver l'été dernier dans le cadre du projet *Keep Straight*.

« Il y a beaucoup de choses que je voyais, entendais et sentais pour la première fois, affirme Carter Huber. Ça m'a ouvert les yeux sur ce qui peut vraiment arriver si on prend de mauvaises décisions. »

Le projet *Keep Straight* est un programme de sensibilisation aux drogues créé pour les jeunes par l'organisme sans but lucratif Odd Squad Productions, dirigé par des policiers actifs et retraités de Vancouver.

Invités par le gend. Jeffrey Girard et le cap. Darryl Dawkins, du Groupe de la réduction de la criminalité de la GRC à Okotoks, les joueurs ont eu droit à un cours intensif sur les drogues et les gangs.

« Le message était très franc et très direct, explique le gend. Girard. On s'est ensuite rendu sur la rue East Hastings, où on pouvait voir des aiguilles par terre et des personnes qui s'injectaient des substances réglementées. »

Photo fournie par Projet Keep Straight

Dans le cadre du projet *Keep Straight*, des joueurs de la ligue de hockey junior A d'Okotoks (Alb.) ont compris la dure réalité de la toxicomanie dans le quartier Downtown Eastside de Vancouver.

Escortés par la police, les joueurs ont parlé avec les personnes qu'ils voyaient et qui étaient tout à fait disposées à raconter comment elles étaient devenues toxicomanes et sans abris.

« Tout le monde a sa propre histoire, souligne Carter Huber. C'est totalement faux de croire que ça ne peut pas nous arriver. Les décisions qu'on prend à un jeune âge, comme essayer l'alcool ou la marihuana, peuvent avoir de graves conséquences. »

Dans le cadre d'autres initiatives *Keep Straight*, des joueurs de hockey et des policiers ont présenté ce qu'ils ont appris dans des écoles locales, avec d'excellents résultats. « Les jeunes écoutent attentivement ces joueurs qu'ils admirent », ajoute le gend. Girard.

De retour à la maison, Carter Huber et ses pairs ainsi que le gend. Girard et le cap. Dawkins transmettent le message dans l'espoir de protéger les jeunes contre les drogues.

« Je crois que cette expérience vécue avec des pairs est le moyen le plus efficace de sensibiliser les jeunes aux effets des drogues », conclut le cap. Dawkins. ■

PRÊTER DES GILETS DE SAUVETAGE POUR NAVIGUER EN SÉCURITÉ

par Amelia Thatcher

À Old Crow, au Yukon, les résidents ont accès à un poste de prêt de 100 gilets de sauvetage afin d'assurer leur sécurité sur l'eau. Les gilets de sauvetage, adaptés aux enfants, aux jeunes et aux adultes, peuvent être empruntés gratuitement.

« Vous prenez un gilet de sauvetage avant de partir, et vous le rapporter en revenant », explique Tracy Rispin, gérante de la coopérative d'Old Crow qui a participé à la création du poste.

Elle a proposé l'idée au poste local de la GRC et au gouvernement de la Première nation des Vuntut Gwitchin après un voyage à Fort Yukon, en Alaska — une autre communauté de la Première nation des Gwitchin — où existait un poste similaire de prêt de gilets de sauvetage.

« Je me suis dit, c'est tellement pratique pour ceux qui n'ont pas les moyens de se procurer un bon gilet de sauvetage », déclare Mme Rispin.

Plus tôt cette année, deux résidents de Fort Yukon sont décédés dans un accident de bateau. Le survivant était le seul à porter un gilet de sauvetage.

« Cette expérience nous a vraiment ouvert les yeux, lance Mme Rispin. Je voulais contribuer à la sécurité des résidents et des enfants. Ces gilets peuvent sauver des vies. »

Old Crow, qui compte moins de 300 résidents, est une communauté des Premières Nations seulement accessible par avion, ce qui complique l'accès abordable à de tels produits. Après avoir reçu la proposition de Mme Rispin, le gouvernement de Vuntut Gwitchin a accepté d'acheter 50 gilets de sauvetage pour le poste, une contribution égalée par Canadian Tire.

« La rivière est très importante pour la communauté, explique le cap. Yvon Largess, chef du Détachement de la GRC à Old Crow et partenaire de Mme Rispin dans ce projet. Voilà une autre façon d'encourager la sécurité sur l'eau. »

Le poste de prêt a été installé en septembre à la rampe de mise à l'eau du village, sur la rivière Porcupine. Le cap. Largess affirme avoir remarqué que de nombreux résidents profitent des gilets de sauvetage depuis la création du poste.

« L'objectif est d'assurer la sécurité sur l'eau des gens qui vont à la chasse, à la pêche ou en pique-nique, poursuit le cap. Largess. Personne ne sera pris sans gilet de sauvetage à Old Crow. » ■

Pascal Milette, GRC

Un policier de la GRC attend l'arrivée de demandeurs d'asile passant illégalement la frontière américano-canadienne près de Lacolle (Québec).

EN QUÊTE D'UNE VIE MEILLEURE

TROUVER LE JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE LA SÉCURITÉ ET LA COMPASSION

par Deidre Seiden

Au cours de cette longue nuit au Détachement de Lacolle (Québec), transformé en centre de traitement, les demandeurs d'asile faisaient de leur mieux, pelotonnés dans des couvertures, pour trouver le confort nécessaire à leur sommeil.

Les gémissements d'un enfant tirèrent hors de son bureau la cap. Caroline Letang, de la GRC.

« "Ma fille a peur", m'a dit la mère. Elle n'arrêtait pas de frissonner et de pleurer, raconte la cap. Letang. Bon, me suis-je dit, ça suffit. »

Elle installa dans une pièce vide la mère, ses trois enfants et le nourrisson en pleurs, avec leurs couvertures. Elle leur donna du jus, s'assura qu'ils étaient à l'aise et éteignit la lumière.

C'était l'une des nombreuses familles ayant franchi illégalement la frontière canado-américaine. Elle fut, comme les autres, mise sous garde policière dès son arrivée, ainsi que l'exige la loi.

« Je ne pouvais pas les laisser comme ça, explique la caporale. Il fallait que je fasse quelque chose. En l'occurrence, j'avais une pièce libre à ma disposition. »

La famille passa toute la nuit dans cette pièce. Et le matin venu, la cap. Letang dit avoir reçu le plus beau des remerciements qu'elle pouvait espérer : « J'ai vu un sourire. »

UN AFFLUX SANS PRÉCÉDENT

La cap. Letang est superviseure au sein de l'Équipe intégrée de la police des frontières (EIPF) de Champlain. La GRC veille à l'intégrité de la frontière canadienne entre les points d'entrée en maintenant hors du Canada les menaces à la sécurité nationale et les éléments du crime organisé.

Au Québec, quatre EIPF se chargent de couvrir 810 km de la frontière canado-américaine, dont un segment de 168 km est sous la responsabilité de l'EIPF de Champlain.

En 2015, le nombre de personnes franchissant la frontière illégalement était modeste, seulement quelques-uns par semaine, d'après l'insp. Martin Roach, l'officier responsable des trois EIPF du district Ouest, dont fait partie l'EIPF de Champlain.

Mais à partir du mois d'août 2016, ce nombre a progressivement commencé à grimper.

En août 2017, un an après le début de la vague migratoire, on a vu en moyenne 150 personnes pénétrer quotidiennement en territoire canadien de cette façon, et certains jours, au-delà de 400.

Le mandat des EIPF n'ayant pas changé, un tel afflux de migrants a signifié une augmentation inouïe de leur volume de travail.

« Nous patrouillons le long de la frontière 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, explique l'insp. Roach. Une telle activité concentrée en une seule région est inhabituelle, mais comme

c'est par là que les migrants arrivaient en masse, il a fallu y renforcer notre présence. »

L'EIPF avait besoin de locaux à proximité pour traiter les migrants. L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) lui a d'abord permis d'utiliser ses bureaux. Puis, l'équipe a installé son propre poste satellite pour pouvoir contrôler l'afflux constant de demandeurs d'asile.

À force d'intercepter des familles entières, les membres de l'EIPF se sont vite rendu compte qu'il leur fallait acheter des sièges d'auto pour le transport sécuritaire des enfants.

« Et la situation a continué à évoluer, poursuit l'insp. Roach, si bien que les voitures de police ne suffisaient plus. On a dû se procurer des autobus pour transporter les nouveaux arrivants. »

Comme la GRC pouvait garder les migrants en détention jusqu'à 24 heures afin de contrôler leur identité, elle a dû pourvoir à leur alimentation et à leurs besoins de base.

« Repas, couches et nourriture pour bébés pouvant satisfaire des centaines de personnes, ça finit par faire beaucoup. Nos membres devaient penser à tout ça », dit le s.é.-m. Brian Byrne, de l'EIPF de Champlain.

POINT D'ENTRÉE

C'est par les médias sociaux et traditionnels que les migrants ont appris l'existence du chemin Roxham à Lacolle, petite ville au sud de Montréal. Ce chemin est devenu une voie névralgique d'entrée au Canada pour les migrants illégaux à la recherche d'un meilleur sort.

La cap. Letang est en première ligne à Lacolle depuis le début de l'afflux migratoire.

« Plusieurs étaient visiblement désespérés, remarque la caporale. Cela a suffi à éveiller notre fibre humanitaire et à nous rappeler que nous ne sommes pas que des policiers. »

De loin, les membres de la GRC voyaient les migrants se préparer à traverser illégalement la frontière.

« Avant qu'ils traversent, on fait de notre mieux pour les inciter à passer par un point d'entrée officiel, précise la cap. Letang. C'est notre travail : prévenir les infractions. Mais dès qu'ils foulent le sol canadien, le processus débute, et on les arrête. »

Telle est la réalité de la situation, selon la cap. Letang. Même si les policiers de la GRC savent que les migrants fuient, souvent pour échapper à des dangers mortels dans leur pays d'origine, il demeure illégal de franchir la frontière ailleurs qu'à un point d'entrée.

Or les demandeurs d'asile arrivant au Canada sont prêts à courir le risque d'une arrestation. Ils ont appris que c'était un moyen de contourner l'Entente sur les tiers pays sûrs conclue entre le Canada et les États-Unis, selon laquelle les réfugiés sont tenus de faire leur demande d'asile dans le premier pays sûr où ils entrent, c'est-à-dire, en l'occurrence, les États-Unis.

Cette entente ne vaut toutefois que pour ceux qui se présentent aux points d'entrée officiels, de sorte que ceux qui franchissent illégalement la frontière peuvent demander asile au Canada.

Les policiers n'ont pas tardé à comprendre qu'ils devaient s'adapter à la situation. Ces migrants n'avaient pas le profil typique des criminels : des familles entières tentaient d'entrer au pays, y compris des femmes en état de grossesse avancée portant un bambin dans leurs bras.

« Il y a moyen de gérer la situation avec humanité, observe la cap. Letang. On les fouille, par sécurité, mais on ne les menotte pas, car ça pourrait causer des préjudices émotionnels aux jeunes enfants. On doit user de notre propre jugement et agir en accord avec notre conscience.

Mais cette compassion ne doit pas nuire à la sécurité nationale.

« On doit rester vigilants, précise le s.é.-m. Byrne. On ne peut pas simplement se dire que tel ou tel n'est qu'un migrant de plus. Toutes sortes d'infractions sont commises le long de la frontière, et on a le devoir d'enquêter sur chaque migrant. »

Après l'arrestation, un membre de la GRC fouille le migrant et ses effets pour des raisons de sécurité, puis ce dernier est conduit dans un bureau de la GRC où l'on

Pascal Milette, GRC

Les demandeurs d'asile arrivent au Canada en quête d'une vie meilleure avec souvent rien d'autre sur le dos que leurs vêtements et un bagage pas trop lourd à porter.

Pascal Milette, GRC

Pour parer à toute menace à la sécurité du pays, la GRC contrôle l'identité de chaque demandeur d'asile qui entre illégalement au Canada.

contrôle leur identité et les interroge.

« Une fois convaincus qu'on a fait tout ce qu'il fallait et que le migrant ne présente aucun danger pour la sécurité nationale, on le transfert à l'ASFC, qui entame le processus d'immigration », explique l'insp. Roach.

UN FRONT UNI

Depuis le début de la vague migratoire, la GRC travaille de près avec l'ASFC et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ainsi qu'avec ses partenaires américains, dont Homeland Security, la US Coast Guard, la US Border Patrol et la US Customs and Border Protection.

Au dire de l'insp. Roach, la situation a suscité l'entrée en action de tous les centres d'opérations du gouvernement.

Le fait d'établir des relations avec chacun des partenaires a facilité les communications ainsi que les échanges de renseignements et la coordination des ressources en temps opportun.

D'après Steven Gaitan, chef des opérations du centre de traitement des dossiers liés au statut de réfugié de Lacolle, c'est grâce à une communication continue qu'il a été possible de répondre aux besoins des migrants.

« Notre lien avec la GRC est primordial, dit M. Gaitan. Elle connaît bien la nature de notre travail, et nous, la nature du sien. Nous collaborons dans un objectif d'efficacité maximale. »

Collaborer, cela veut notamment dire partager locaux, provisions et abris, de même qu'assurer le transport des migrants.

C'est l'expérience qui a appris à la GRC de quoi elle avait besoin, et ces besoins variaient, parfois d'une semaine à une autre, qu'il s'agît de provisions ou d'agents sur le terrain.

En mars, après que le regretté gend. Richer Dubuc, membre de l'EIPF, eut péri dans un accident de la route pendant son service, il était impératif d'accorder du repos aux membres de l'équipe, qui avaient dû allonger leurs quarts de travail tout en faisant le deuil de leur collègue.

Au dire de l'insp. Roach, les membres ont eu de la difficulté à céder leur place.

« Nos membres n'ont pas trop aimé ça, dit l'inspecteur en souriant. Ils sont vraiment engagés, et ils se sont attachés à leur travail sur le chemin Roxham ».

Pour gérer la situation, en constante évolution, l'EIPF a mis sur pied une équipe chargée de la logistique, une autre, de l'établissement des horaires, et une troisième, des opérations.

« Tous les jours, je rencontre les officiers supérieurs pour savoir ce qui se passe, ce qu'il y aurait lieu de changer et ce à quoi il faut s'adapter », déclare l'insp. Roach.

EFFORTS SOUTENUS

Le nombre de migrants demeure très élevé, même s'il est plus bas qu'au plus fort de la vague.

« Personne ne sait ce que nous réserve l'avenir, philosophe M. Gaitan. Nous sommes pour ainsi dire chanceux qu'ils empruntent tous le chemin Roxham : s'il fallait qu'ils arrivent de partout, la GRC ne saurait plus où donner de la tête. »

Jour après jour, la GRC poursuit son travail à la frontière en s'entretenant avec les réfugiés, en portant leurs enfants en bas âge et en les aidant à traîner leurs bagages.

« Voilà ce qu'on voit ici tous les jours : des membres qui font des "tope la!" aux gamins et qui essaient comme ils le peuvent de procurer aux arrivants confort et sécurité, relate la cap. Letang. Nul besoin de leur demander de faire preuve de compassion : tous les membres avec qui j'ai travaillé le font spontanément. »

L'insp. Roach est très fier du travail exemplaire que la cap. Letang, le s.é.-m. Byrne et tous les membres de première ligne ont accompli ces douze derniers mois. Tout aussi méritoire, dit-il, est l'effort des membres de la GRC des autres provinces qui sont venus leur prêter main-forte.

« Ils viennent ici dans l'espoir d'une vie meilleure, conclut l'insp. Roach. Nous avons su leur montrer ce qu'était le professionnalisme de la GRC. Nous avons été accueillants sans pour autant négliger notre mandat. Nos membres ont fait un boulot fantastique : ils ont agi avec humanité. » ■

UNE PRÉSENCE BIENFAISANTE

DES POLICIERS NOUENT LE DIALOGUE AVEC LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE

par Deidre Seiden

Deux policiers, debout côte à côte à l'avant d'une mosquée, s'adressent aux personnes qui y sont rassemblées un vendredi soir du mois sacré du ramadan.

Les deux policiers, le cap. Anthony Statham de la GRC et l'agent-détective Gareth Blount du service de police de New Westminster font partie de l'Équipe des crimes haineux de la Colombie-Britannique (C.-B.). Selon le cap. Statham, leur message est simple : « La police est là pour vous. Nous voulons que vous signaliez les incidents dont vous avez connaissance pour que nous puissions ensuite enquêter. »

Selon un rapport récent de Statistique Canada, les signalements de crimes haineux ont diminué au Canada de 2013 à 2015, mais les crimes haineux contre des Canadiens musulmans ont plus que triplé au cours de la même période, passant de 45 à 159.

Le cap. Statham croit qu'un nombre encore plus grand d'incidents ne sont jamais signalés.

Mis au courant de cette tendance, les membres de l'Équipe des crimes haineux ont décidé de se rendre dans les mosquées et les centres musulmans de prière de la C.-B. pour faire savoir à la communauté que la police pouvait lui venir en aide.

« Là d'où ils viennent, on ne fait pas nécessairement confiance à la police, explique le cap. Statham. Il est de notre devoir de faire l'effort d'entrer en contact avec eux pour leur parler des crimes haineux et de la police et d'assurer une présence bienfaisante auprès d'eux. »

Tariq Tyab, Islam Unravelled

Les membres de l'Équipe des crimes haineux de la C.-B. se rendent dans des mosquées et des centres de prière un peu partout en province pour expliquer l'importance de signaler ces crimes.

UN CRIME COMPLIQUÉ

L'Équipe des crimes haineux est la seule du genre à la GRC.

Les deux policiers qui font partie de l'équipe à temps plein enquêtent sur les crimes haineux et prêtent main-forte aux policiers de la C.-B. et d'ailleurs au pays qui s'occupent d'incidents criminels que l'on soupçonne être motivés par la haine ou les préjugés.

« Les crimes haineux sont méconnus, affirme l'agent-détective Blount. Je crois que chaque crime haineux est unique à cause des répercussions complexes qu'il a sur la personne et sur la communauté. »

Au Canada, certains incidents criminels peuvent être motivés par la haine. Dans ces cas, les contrevenants sont accusés d'un crime : agression ou profération de menaces par exemple. Mais les avocats de la Couronne peuvent demander à ce que la désignation de crime haineux soit appliquée, ce qui peut alourdir la peine.

Certains articles du *Code criminel du Canada* désignent des crimes haineux à part entière : la propagande haineuse, l'incitation publique à la haine et méfaits commis à l'égard d'objets liés au culte religieux.

« De nos jours, la propagande haineuse en ligne n'est pas rare, poursuit l'agent-détective. Elle consiste habituellement à dénigrer des personnes ou un groupe à cause de leur religion, de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle ou d'autres facteurs distinctifs. »

Mais en plus d'enquêter sur les crimes haineux, l'équipe mise sur le dialogue.

Depuis que les membres de l'équipe ont lancé l'initiative durant le ramadan en 2017 (du 27 mai au 25 juin), ils ont déjà parlé à plus de 2 500 personnes dans la province. Ces rencontres ont souvent été menées conjointement avec la Police des transports publics du Grand Vancouver, un partenaire clé dans la sensibilisation aux crimes haineux.

La police a aussi collaboré avec l'équipe d'Islam Unravelled, un projet éducatif qui présente une image positive et juste des croyances musulmanes, pour faciliter l'établissement de liens avec les mosquées et les centres de prière.

Il est crucial de nouer des liens avec la communauté musulmane pour accroître les signalements de crimes haineux, car les membres de cette communauté se méfient souvent de la police, déclare Tariq Tyab, d'Islam Unravelled. Souvent, dans la communauté musulmane, les gens hésitent à faire intervenir la police dans leur pays d'origine parce que ça cause plus de problèmes que ça en règle, explique-t-il.

Il soutient que l'initiative de l'Équipe des crimes haineux change la perception que les gens ont de la police au Canada.

« Les gens sont intéressés parce qu'ils s'inquiètent pour les membres de leur famille, ajoute-t-il. Ils sont à l'aise de rencontrer des policiers et comprennent qu'ils doivent signaler les crimes haineux, même ceux qui semblent mineurs, et qu'ils peuvent le faire sans crainte. »

Après chaque rencontre, plusieurs personnes viennent discuter avec l'agent-détective Blount et le cap. Statham, parler de leur vécu, leur serrer la main et les remercier.

« Il n'y a rien de mieux que d'aller parler aux gens dans leur milieu, conclut l'agent-détective Blount. Nous avons la chance de pouvoir aller parler aux gens en personne et leur livrer un message positif : ensemble, nous pouvons changer les choses. » ■

GRAFFITEURS AGRAFÉS

UN POLICIER STOPPE DE PROLIFIQUES VANDALES ACTIFS À MONCTON

par Amelia Thatcher

À l'été 2014, une vague de vandalisme par graffitis a bariolé le centre-ville de Moncton. De grosses lettres peintes à la bombe aérosol sont apparues dans les passages inférieurs, sur les abribus, les édifices et les clôtures, défigurant également propriétés publiques et privées.

« Une nuit, en regardant tous les graffitis des secteurs animés – on en compte entre 30 et 40 d'une extrémité à l'autre de la rue –, je me suis dit : "Comment arrivent-ils à faire ça sans qu'on les attrape?" », narre le gend. Chris Fader, patrouilleur du Détachement régional de Codiac de la GRC, à Moncton (Nouveau-Brunswick).

Après avoir remarqué que les quelques mêmes tags (pseudonymes ou surnoms écrits dans un style unique) revenaient nuit après nuit, il s'est donné pour mission de traquer et de trouver les vandales.

Depuis qu'il a commencé à s'intéresser au graffitage illicite, en 2012, le gend. Fader est devenu à Moncton la personne de référence en la matière. Il travaille étroitement avec la Ville pour consigner tous les détails de chaque graffiti et enrichir ainsi sa propre base de données. Pour chaque cas, il ajoute des photos et fait le suivi auprès des plaignants.

C'est ce que lui a enseigné son mentor Gerry Murney, de la police régionale d'Halifax, au sujet des enquêtes sur des graffitis : « Prends tout en note. Signale, prends en note, fais effacer ».

Le gend. Murney, membre de l'équipe d'intervention communautaire de la police d'Halifax, s'occupe de la plupart des affaires de graffitage de la Ville. D'après lui, un travail proactif est indispensable au succès des enquêtes sur ce type de délits.

« Bon nombre de résidents ignorent combien le signalement peut s'avérer utile, dit-il. Les policiers doivent aller au-devant des associations commerciales, des propriétaires, des groupes communautaires… ils doivent aller leur parler et les informer. »

Sur le conseil de l'agent Murney, le gend. Fader a noué des relations avec le Downtown Moncton Centre-ville, une agence locale de développement économique qui dépense chaque année entre 10 000 $ et 15 000 $ pour faire disparaître les graffitis peints sur les biens publics du centre-ville.

« C'est une priorité : on ne veut pas que notre centre-ville ait l'air à l'abandon ou peu invitant, » précise Anne Poirier-Basque, directrice de Downtown Moncton Centre-ville.

PISTE DE PEINTURE

Irrité par le grand nombre de graffitis visibles dans les rues de Moncton, le gend. Fader a remarqué que deux tags particuliers revenaient plus souvent que les autres : « Nax » et « Four ».

« Les tagueurs traînent à proximité des lieux où ils vivent, travaillent et s'amusent », déclare le gend. Fader.

Guidé par cette idée, il a découvert un fil conducteur à force d'observer les tags : ils jalonnaient un sentier reliant Moncton à Riverview, petite ville de l'autre côté de la rivière où les suspects étaient présumés habiter. Les images fournies par la caméra de surveillance installée sur l'un des sites à graffitis lui ont permis d'établir que les vandales étaient de jeunes adultes.

À titre d'agent de liaison avec les écoles, il a communiqué avec les écoles de Riverview. À partir des images de vidéosurveillance, ils ont tenté d'identifier « Four » et « Nax ». Les responsables scolaires lui ont dit que si « Nax » était le jeune qu'ils pensaient, celui-ci fréquentait maintenant le Sheridan College, à Oakville. Ce renseignement n'étant pas suffisant pour procéder à une arrestation, le gend. Fader a continué à enquêter et à recueillir des éléments de preuve.

MONTER UN DOSSIER

Ayant quinze minutes à tuer à la fin de son quart, le gend. Fader a fait une recherche sur Internet en entrant « Oakville graffiti ». Quelques minutes plus tard, il avait trouvé ce qu'il cherchait : sur une photo affichée sur un blogue local, il a aperçu le très caractéristique tag « Nax » peint sur un abribus d'Oakville, exactement le même que celui dont tout Moncton était barbouillé.

« Une fois ce dernier morceau de casse-tête mis en place, j'ai décidé de me consacrer à régler tous les dossiers de graffiteurs en série », affirme-t-il.

Le gend. Fader a procédé à l'arrestation de « Nax » et s'est mis à la poursuite de « Four » après avoir identifié son empreinte de chaussure à celle trouvée sur le site d'un immense tag peint dans un passage inférieur. Interrogé par la police, « Four » a admis sa responsabilité et nommé trois autres tagueurs actifs sur la scène locale du graffitage.

« Four » a dû répondre à 64 chefs d'accusation pour méfaits, auxquels il a plaidé coupable. Le tribunal lui a imposé une période de probation, du travail communautaire et le paiement d'un dédommagement. « Nax » et les autres tagueurs font face à des accusations semblables.

Le gend. Fader incite les policiers à prendre le temps de s'occuper des cas de graffitage dans leur secteur.

« Ces affaires-là peuvent être résolues, dit-il. J'ai réussi à faire condamner des graffiteurs sans les avoir jamais vu graffiter. Ça peut se faire – suffit d'y mettre l'énergie qu'il faut. » ■

Gend. Chris Fader, GRC

D'après le gend. Chris Fader, de la GRC, les graffitis attisent la méfiance intercommunautaire et font naître un sentiment d'insécurité chez les gens.

Serge Gouin, GRC

Des qualités personnelles comme l'esprit d'équipe et de bonnes aptitudes de communication sont souvent l'indice que celui ou celle qui les manifeste accomplira de l'excellent travail policier.

QUELLES SONT LES QUALITÉS DU POLICIER QUI FAIT DE L'EXCELLENT TRAVAIL?

LES SPÉCIALISTES :

- **Jon Tamlin, formateur à la Division Dépôt, Groupe de la formation par simulateur, Regina (Sask.)**
- **Cap. Andy Wetzstein, superviseur recruteur proactif, Recrutement de la Division K (Alb.)**
- **Cap. Adam Von Niessen, superviseur des opérations, Détachement de Hudson Bay/Porcupine Plain (Sask.)**
- **Surint. René Bernard, officier de la GRC responsable du Centre de décision en matière de réinstallations, Gestion générale et contrôle, Ottawa (Ont.)**

Chacun a sa propre idée sur ce qui constitue de l'« excellent travail policier ». Bravoure, héroïsme et altruisme viennent tout de suite à l'esprit. Mais en réalité, des qualités plus ordinaires – par exemple l'attention aux détails et la persévérance – suffisent pour faire du bon travail. Nous avons demandé à des employés de secteurs variés de la GRC de nous dire quelles qualités ils associaient à l'atteinte de résultats exceptionnels.

CAP. JON TAMLIN

Pour répondre, je dois prendre du recul et, en ma qualité d'instructeur à la Division Dépôt (école de police de la GRC), réfléchir aux éléments de formation susceptibles de guider les cadets sur le chemin de l'excellence. Au cours des mois et années à venir, ceux-ci découvriront les multiples facettes du travail policier de premier ordre. La qualité sur laquelle j'insiste le plus et que j'essaie au mieux d'incarner est l'honnêteté. « Cette qualité vous servira durant toute votre carrière, c'est sur elle que vous bâtirez votre réputation », voilà ce que je dis aux cadets.

Être honnête ne se réduit pas à ne pas voler de pièces à conviction ou de piles au détachement. Quoi faire en cas de notification du plus proche parent (NPPP)? Si la famille demande des détails, quel degré d'honnêteté doit caractériser ma réponse? Ces questions que les cadets se posent, il est malaisé d'y répondre. Être honnête, c'est plus facile à dire qu'à faire.

Être honnête et membre de la GRC n'est pas de tout repos. En ce moment, la GRC met l'accent sur l'absence de harcèlement en milieu de travail. L'éducation en ce sens débute à la Division Dépôt, où l'on attend des cadets qu'ils se conduisent dignement et verbalisent leur sentiment d'être victime de harcèlement, le cas échéant. Ce dernier point ne va pas de soi : la victime doit faire preuve d'honnêteté et de professionnalisme pour parler du comportement déplacé avec la personne concernée. Être honnête devient très difficile quand il s'agit d'entamer un dialogue avec quelqu'un au sujet de son comportement à notre endroit. Est-ce

plus facile quand on est sûr que l'autre se montre totalement honnête? Est-ce qu'on manque d'honnêteté quand, à la question « qu'est-ce qui t'embête? », on répond « rien »?

« En route vers la préparation mentale » est une autre initiative de la GRC. Qu'en est-il de l'honnêteté dans ce contexte? Comment puis-je, en tant que formateur à la Division Dépôt, aborder avec les cadets la question de leur santé mentale, actuelle et à venir, et parler de ma propre expérience à ce chapitre? Ma relation avec les cadets diffère-t-elle beaucoup de celle que le superviseur ou le gestionnaire a avec les membres et employés sous ses ordres? Je suis sans doute aussi mal à l'aise d'écrire là-dessus que d'autres le sont de lire à ce propos. Ce sujet est pour moi encore plus embêtant que la NPPP ou le harcèlement, car il exige que je commence par être honnête avec moi-même. Et dire que je trouvais difficile d'être honnête avec les autres!

L'honnêteté favorise-t-elle l'excellence du travail policier? Je le pense. Je crois qu'en abordant avec honnêteté les discussions épinuses « à l'interne », on contribue à la qualité du travail sur le terrain. Ceux que nous servons, tout comme nos frères et sœurs, méritent notre honnêteté. Soyez bons et honnêtes les uns envers les autres, et restez toujours prudents.

« Je dis souvent aux postulants qu'il n'y a personne de parfait. Dans le métier de policier comme dans la vie en général, il arrive qu'on fasse des erreurs. La GRC veut attirer des gens qui savent assumer la responsabilité de leur erreurs et, en tirer des leçons. »

CAP. ANDY WETZSTEIN

Mon équipe et moi communiquons régulièrement avec le public pour lui faire savoir quelles sont les qualités que la GRC souhaite trouver chez ses recrues. C'est l'une des tâches les plus importantes qui incombent aux recruteurs proactifs de la GRC. Faire connaître clairement aux postulants les valeurs et qualités personnelles que promeut et recherche la GRC contribue à garantir le recrutement et l'envoi à la Division Dépôt des candidats les plus prometteurs.

Quelles sont donc ces valeurs et qualités personnelles? Les candidats admis sont profondément attachés aux six valeurs fondamentales de la GRC : honnêteté, intégrité, professionnalisme, compassion, responsabilité et respect. Les candidats qui sont admis à l'École et deviennent membres réguliers (policiers) tendent spontanément et sans demi-mesure à agir en accord avec ces valeurs.

Je dis souvent aux postulants qu'il n'y a personne de parfait. Dans le métier de policier comme dans la vie en général, il arrive qu'on fasse des erreurs. La GRC veut attirer des gens qui savent assumer la responsabilité de leur erreurs et, plus important encore, qui savent en tirer des leçons de manière à progresser sur les plans personnel et professionnel. Le candidat ou cadet qui reste fidèle aux valeurs fondamentales de la GRC en période de stress a toutes les chances de devenir, en conservant cette attitude, un policier accomplissant de l'excellent travail.

Le fait d'être motivé m'est apparu comme un autre important facteur de bon rendement et de succès. Les candidats et cadets très motivés tendent à devenir des policiers performants. Dans les périodes occupées, notre effectif doit rester motivé pour continuer à donner le meilleur de lui-même, mais une motivation élevée est tout aussi nécessaire lorsque les demandes de service sont rares. Celui qui, animé d'une motivation intrinsèque, est proactif et prend l'initiative de tâches utiles durant les périodes calmes est sans doute sur la voie de grands accomplissements.

Il est entendu que nos cadets et futurs membres doivent être performants sur le plan individuel, mais il faut aussi qu'ils sachent travailler en équipe, car, dans notre métier, des vies sont en jeu. L'incapacité à collaborer efficacement peut avoir des conséquences désastreuses. Dès le jour 1 de la formation s'impose le « nous » et s'effacent les « je ». Employer les forces des uns pour compenser les faiblesses des autres en vue d'atteindre le but visé est une chose merveilleuse. L'esprit d'équipe, donc, est une qualité indispensable au succès du travail policier.

Comme nos membres exercent leurs fonctions dans l'espace public, le leadership et la maturité sont deux autres qualités qui méritent d'être mentionnées. Donner l'exemple en faisant preuve de maturité, aussi bien pendant qu'après le service, produit souvent d'heureux résultats. Pour la GRC, les meilleurs de ses membres sont des piliers dans leur communauté. Grâce à leur implication et leurs solides relations avec la population locale, ils contribuent à réduire la criminalité et à accroître le taux de résolution des affaires criminelles.

Mais à mon avis, la plus importante qualité que doivent posséder nos cadets et futurs membres pour faire du bon travail, c'est ce que les services de recrutement appellent un « bagage d'expérience diversifié ». Contexte familial, emplois, études, bénévolat, voyages, etc. tracent pour chacun un parcours unique. Nous souhaitons que les postulants élargissent le plus possible leur champ d'expérience. Un tel bagage non seulement les aidera, en tant que policiers, à comprendre les gens à qui ils ont affaire, mais aussi, espérons-le, à savoir comment agir et réagir dans les situations imprévisibles et exigeantes qu'ils sont appelés à rencontrer.

CAP. ADAM VON NIESSEN

Tout mon travail en formation pratique s'est fait dans la région du Nord-Ouest. J'ai eu l'occasion d'encadrer de nouveaux membres (policiers) jusqu'à leur réussite au programme de formation pratique ou jusqu'à leur renvoi de la GRC. Par ailleurs, je donne le cours de formation pratique depuis environ huit ans.

D'après moi, entamer sa carrière du bon pied est essentiel au succès de la recrue comme de la GRC. La diversité des dynamiques des milieux auxquels les nouveaux membres sont confrontés partout au pays sont source de difficultés. C'est avec enthousiasme et l'esprit ouvert que le nouveau membre et le moniteur de formation pratique doivent s'attaquer à ces difficultés.

La différence entre ce que la recrue doit « apporter » à son métier et ce qu'elle doit « apprendre » est aussi limpide que la distinction entre compétences organisationnelles et fonctionnelles.

Nous pouvons leur enseigner les compétences fonctionnelles (p. ex. conduite d'une enquête, préparation d'un témoignage devant le tribunal), pour autant qu'ils veuillent apprendre.

Mais, d'après ce que j'ai pu constater, les compétences organisationnelles, qui sont des

caractéristiques personnelles, s'enracinent en chacun au fil de ses expériences propres. Elles se rapportent au vécu et à l'éducation. Elles reflètent les valeurs fondamentales de la GRC : honnêteté, intégrité, professionnalisme, compassion, responsabilité et respect.

Habileté à communiquer et flexibilité, telles sont les deux compétences ou qualités personnelles qui me sont au fil du temps apparues comme les plus cruciales. Elles sont pour moi à la fois les plus faciles à démontrer par l'exemple et les plus difficiles à enseigner.

Nul besoin de rappeler l'importance de la flexibilité à la GRC. La multiplicité des tâches que remplissent chaque jour les membres affectés aux services généraux, conjuguée à la diversité des environnements rencontrés, rend nécessaire, chez les nouveaux membres, la faculté de s'adapter rapidement à des situations changeantes.

Par ailleurs, je ne saurais trop insister sur l'importance de l'aptitude à la communication. Si je me fie à mon expérence, cette aptitude est le plus précieux des outils du nouveau membre, qu'il doive désamorcer une situation où l'on applique le MIGI (Modèle d'intervention pour la gestion d'incidents) ou s'assurer que la population comprend le message qu'on lui adresse. C'est la plus utile des compétences de l'enquêteur, car d'elle peut dépendre le succès ou l'échec de son action.

Il incombe aux chefs de détachement de choisir des moniteurs de formation pratique qui possèdent ces qualités et savent en faire preuve jour après jour de manière à ce que le nouveau membre connaisse un bon début de carrière et se révèle utile à l'ensemble de l'organisation.

SURINT. RENÉ BERNARD

Quand il est bien fait, le travail policier permet de protéger les personnes et les biens. Ayez l'audace d'essayer des choses nouvelles, même si cela semble difficile. Tirez des leçons de vos expériences. Vous serez peut-être maladroits et intimidés lors de vos premiers interrogatoires, mais vous découvrirez bientôt le plaisir qu'il y a à poser « la » question qui décontenance le suspect. Obtenir des aveux, résoudre une affaire, voilà des succès qui mènent à l'excellence.

Soyez proactifs en tirant parti des occasions qui se présentent. Par exemple, en faisant arrêter le véhicule qui vient de brûler un stop ou dont un feu arrière ne fonctionne pas, il se peut que vous interceptiez un conducteur en état d'ébriété ou mettiez fin à quelque autre comportement délictueux. Sachez profiter de vos quarts du dimanche soir : comme la plupart des gens sont chez eux, c'est un bon moment pour tenter de retrouver un témoin ou un suspect difficile à joindre.

Il est bon de se rappeler ce qui nous a fait choisir ce métier, par exemple le désir d'aider autrui. On connaît du succès quand on s'engage totalement dans ce qu'on fait et qu'on cherche à lier contact avec les personnes rencontrées en cours d'enquête. Allons plus loin : si vous constatez un problème, tentez de le résoudre ou de le pallier. Moi, c'est après avoir enquêté sur des accidents de la route mortels que j'ai vraiment pris conscience de l'importance de la sécurité routière.

Membres chevronnés, moniteurs de formation pratique et superviseurs dirigent d'autant plus aisément leur équipe qu'ils ont su développer leurs aptitudes communicationnelles. Maintenir des liens avec ses collègues et subordonnés favorise un climat de collaboration. En leur demandant comment ils vont, on leur fait sentir que leur bien-être nous importe.

Ne craignez pas les conflits et cherchez à clarifier la situation. Lorsque quelqu'un nous dit quelque chose de négatif ou agit bizarrement à notre endroit, il est normal de présumer qu'on a mal agi. C'est là un sentiment désagréable qu'éprouvent fréquemment les superviseurs. Si cela arrive, tâchez de ne pas le prendre personnellement et ne faites aucune conjecture. Cherchez plutôt à clarifier la situation en demandant à l'intéressé ce qu'il veut dire. Les conflits résultent souvent de simples malentendus. En posant la question « que veux-tu dire? », on permet à son interlocuteur de reformuler et d'éclaircir ce qu'il a dit.

Les infractions au code de la route sont extrêmement fréquentes. Chacune offre des possibilités d'enquête aux policiers chargés de l'affaire, et il est de notre devoir de faire quelque chose à ce sujet. Ne cessez jamais d'apprendre, exercez vos compétences et développez-en de nouvelles – ainsi serez-vous amenés à effectuer un travail de qualité dont vous pourrez être fier. ■

Serge Gouin, GRC

L'honnêteté et la compassion facilitent la communication avec les collègues et les membres du public.

RETROUVÉES

RECHERCHE DE PERSONNES ATTEINTES D'AUTISME

par Amelia Thatcher

Quand une disparition est signalée, les membres de la GRC se mobilisent rapidement. L'intervention prend une autre dimension si la personne disparue est désespérée, a des troubles de santé mentale, ou un trouble du développement comme l'autisme.

Les personnes ayant un trouble du spectre autistique ont souvent de la difficulté à communiquer et à interagir, ce qui exige une démarche policière différente. Persévérance, patience et compréhension sont des outils indispensables aux policiers de première ligne qui répondent à ces appels urgents très particuliers.

Photo fournie par Serg. Michel Litalien

Les équipes cynophiles de la GRC interviennent souvent en cas de disparition, surtout quand il s'agit d'enfants ou d'adultes ayant un trouble du spectre autistique.

UNE RECHERCHE EFFRÉNÉE

Dans la plupart des cas de disparition, les Services cynophiles (SC) de la GRC sont les premiers à intervenir.

« Notre spécialité, c'est la recherche de différentes personnes, explique le serg. Michel Litalien, coordinateur des SC du Nouveau-Brunswick. Certaines ne veulent pas être trouvées, d'autres pleurent ou ne répondent pas. Mais elles ne peuvent pas se cacher d'un chien. »

L'été dernier, le serg. Litalien et son chien de police Tech ont été appelés vers 22 h une nuit pluvieuse pour chercher une femme de 19 ans non verbale atteinte d'autisme, dans une région rurale près de Fredericton (N.-B.). Elle s'amusait sur le trampoline familial, mais quand ses parents l'ont appelée, elle n'était plus là.

Le père de la jeune femme l'a cherchée frénétiquement partout. Lorsque le serg. Litalien est arrivé sur les lieux, son chien a eu de la peine à déceler l'odeur de la disparue, car l'odeur du père était omniprésente. Il a donc détaché son chien pour chercher dans les bois.

« Tech a fini par trouver son odeur sur un sentier broussailleux, relate le serg. Litalien. Je lui ai mis une longe de 20 pieds, et nous avons suivi sa piste. »

Ils ont trouvé l'une de ses chaussures, puis l'autre. Ils ont franchi une digue de castor puis, peu après 1 h 30, le serg. Litalien a aperçu la disparue à travers les arbres, serrant une couverture.

« Tech était très excité par sa découverte. Il tentait de lui prendre sa couverture, poursuit le serg. Litalien. C'était difficile, mais je devais rester calme pour ne pas effrayer la fille. »

Le serg. Litalien a reculé prudemment en tenant son chien et en encourageant la fille à retraverser la digue glissante. Il a ensuite envoyé un message radio à d'autres policiers qui les ont rejoints dans les bois.

« Je lui ai simplement tenu la main, et on a rebroussé chemin, conclut-il. Chercher une personne pendant quatre ou cinq heures et la trouver… ça fait chaud au cœur. On l'a rendue saine et sauve à ses parents. »

À TRAVERS LE MARAIS

Ce même été, non loin de là à Riverview (N.-B.), le gend. Marc André Alain, maître-chien, et le gend. Chris Plomp sont intervenus dans une affaire similaire. Une fillette non verbale de neuf ans atteinte d'autisme avait disparu.

La famille faisait du jardinage dans sa propriété rurale quand l'enfant a disparu avec un filet à papillons. Lorsque les gend. Plomp et Alain sont arrivés sur les lieux, le chien du gend. Alain, Cash, a immédiatement trouvé la trace de l'enfant, et guidé les policiers dans la forêt.

« La forêt était dense, précise le gend. Alain. Normalement, les gens suivent des sentiers ou des pistes d'animaux, mais elle se frayait son propre chemin. Elle ne s'est pas arrêtée comme la plupart des gens. »

Les policiers se sont enfoncés dans les bois derrière le chien. Environ cinq kilomètres plus loin, ils ont entendu un bruit.

« On a entendu des cris et des pleurs vers l'eau, relate le gend. Alain. En traversant ce marais, j'avais de l'eau jusqu'aux épaules… je ne sais pas comment elle a fait pour passer. »

Ils l'ont alors aperçue sur une digue de castor. Elle était trempée de la tête aux pieds.

« Je savais qu'elle ne parlait pas, alors je lui ai juste dit : "on vient t'aider, approche-toi", ajoute le gend. Alain. Elle est venue et j'ai pu la mettre sur mes épaules et lui présenter mon chien. »

Le gend. Plomp a appelé ses collègues sur sa radio, puis a porté la fillette hors des bois avec le gend. Alain et son chien. Des policiers les ont rejoints à une cabane à sucre avoisinante, puis les ont conduits chez la fillette.

« Je lui parlais d'un ton léger, comme à mes enfants, explique le gend. Plomp. Je ne voulais pas la mettre mal à l'aise. Il est important que les enfants gardent un bon souvenir des policiers. » ■

DOUCEURS D'HIVER

COLIS RÉCONFORT POUR LES SANS-ABRI

par le serg. Peter DeVries, Détachement de North Vancouver, GRC

Gigantesques piliers de roc protégeant le Lower Mainland de la nature sauvage et débridée qui s'étend derrière eux, les sommets des montagnes North Shore se dressent comme des piquets ceinturant une région fréquentée par les amateurs de plein air. Mais chaque soir, lorsque le soleil s'abîme dans l'océan Pacifique, passé l'île de Vancouver, et que les ombres recouvrent progressivement la ville, la température chute rapidement à North Vancouver.

Le cap. Randy Wong sait bien quel froid mordant il peut faire sur North Shore, surtout pour ceux qui ne jouissent pas du confort d'un foyer. Ces dernières années, au cours de ses rondes à pied dans les rues de North Vancouver, le cap. Wong a remarqué un nombre croissant de sans-abri dans ce quartier pourtant aisé. De fait, des soucis de sécurité communautaire et la montée de la criminalité liée à l'itinérance ont récemment poussé la haute direction du détachement à affecter des ressources à ce dossier.

Les efforts que le cap. Wong déploie en dehors du travail pour remédier à la situation vont bien au-delà de ce qu'on attend des membres : chaque automne, depuis trois ans, lui et sa partenaire Sahar préparent des colis réconfort à l'intention des démunis qu'il rencontre pendant ses quarts de travail. Dans le sac plastique refermable qui leur est donné, ceux-ci trouvent des mitaines chaudes, une tuque, des chaussettes, un ciré jetable, des barres énergisantes et autres articles essentiels. Le couple a aussi mené une fructueuse campagne au détachement en récoltant les dons des membres de la GRC désireux de contribuer à l'achat du matériel.

Le cap. Wong distribue souvent des colis durant ses temps libres, sillonnant les rues de la ville parfois même après un long quart de nuit. Lui et Sahar ont fait des centaines d'heures de bénévolat et donné passablement d'argent dans l'espoir de susciter l'émulation des employés du détachement. Le cap. Wong a maintenant un site Web warmingthehomeless dont il se sert pour poursuivre son travail de sensibilisation et insuffler un élan à la cause.

Le cap. Randy Wong remet un colis réconfort à Lane Johnson, l'une des nombreuses personnes sans abri vivant à North Vancouver.

Photo fournie par le cap. Randy Wong

Il laisse toujours au détachement un lot suffisant de colis prêts à emporter. Il incite ses collègues à les remettre à ceux qui sont dans le besoin. Les colis réconfort sont donc plus qu'un moyen de combattre le froid, la faim et la solitude : « Leur distribution force les policiers à sortir de leur véhicule et à entrer en contact avec les habitants du secteur », fait observer le cap. Wong.

Les membres du détachement se rendent fréquemment au refuge local pour demander aux travailleurs de rue à quel endroit tel ou tel habitué est allé « se terrer ». Ils vont ensuite le trouver pour s'assurer qu'il va bien ou pour lui offrir un ou deux chocolats chauds.

« Il y a quelques semaines, on a remis un colis à un sans-abri, raconte le cap. Wong. L'homme s'appelle Al, traîne à proximité du dépôt de bouteilles et se déplace en fauteuil roulant. Quand il a vu qu'il y avait des bas dans le sac, il en a presque pleuré de gratitude. Ou encore cette femme du Downtown Eastside de Vancouver qui tentait d'échapper à son ex-petit ami, pourtant visé par une ordonnance lui interdisant de s'approcher d'elle. Elle aussi, qui vit dans la rue, a été profondément émue en constatant que quelqu'un se souciait vraiment d'elle. »

Chaque année, lorsque les feuilles commencent à jaunir et que le froid descend des montagnes, le cap. Wong envoie un message aux membres du détachement. Ce message, simple, direct et touchant, le voici : « Apportez un colis dans votre auto. Remettez-le à quelqu'un qui n'a pas de domicile fixe. Aidez-nous à donner aux sans-abri une chance de survivre aux rigueurs de l'automne et de l'hiver. Peu importe la raison pour laquelle ils vivent dans la rue, le moins qu'on puisse faire est de leur procurer un peu de chaleur et de réconfort. Ayez le cœur d'aider. Donnez dans la mesure de vos moyens. Distribuez ce que vous pouvez. »

Le travail du cap. Wong en a inspiré d'autres, et il espère pouvoir miser sur l'intérêt suscité pour faire avancer la cause. En plus de témoigner du dévouement et de la bonne moralité du cap. Wong, l'engagement de celui-ci lustre l'image du détachement et de l'ensemble de la GRC. ■

LA LUTTE À LA CONTREFAÇON

DÉMANTELER UN RÉSEAU DE FAUX-MONNAYEURS

GRC

Ce sac est rempli de 2 250 feuilles avec deux faux billets de 20 $ canadien imprimés sur chaque feuille. Plus de 500 000 $ en faux billets ont été saisis lors de cette seule perquisition en 2014.

par le serg. Marco Roy, Section des délits commerciaux de la GRC, Montréal (Québec)

De 2014 à 2016, l'Équipe intégrée de la lutte à la contrefaçon (ÉILC) a identifié un réseau de faux-monnayeurs qui fabriquait et mettait en circulation de billets de 100 $ canadiens contrefaits des séries « Oiseaux du Canada » et « Scènes du Canada ».

Il opérait dans les régions de Montréal, Laval, Longueuil, Québec et Lévis. Les billets se sont rendus jusqu'en Beauce, en Mauricie, en Estrie et en Montérégie. Ce réseau a affecté l'économie des petites et moyennes entreprises des régions touchées. L'économie canadienne a aussi subi des pertes économiques importantes.

Cette opération de l'ÉILC, Projet Coupon, a impliquée la Sûreté du Québec, les services de police des villes de Terrebonne, Laval, Montréal, Longueuil, Lévis et Québec, les Services secrets américains, le Bureau national de lutte à la contrefaçon (BNLC), et la Banque du Canada.

Au début 2014, le nombre de billets de 100 $ contrefaits saisis par les corps policiers ne cessait d'augmenter et l'ÉILC était déjà impliqué dans deux projets majeurs. Vu la pression sur l'économie, la contrefaçon des billets est devenue prioritaire.

Malgré ses effectifs poussés au maximum, la collaboration et le réseau d'échange entre la GRC, la Banque du Canada et particulièrement les autres corps policiers du Québec, a mené à la neutralisation du réseau. Trois personnes furent accusées de fabrication, possession et mise en circulation de monnaie contrefaite. Quatre laboratoires de fabrication furent démantelés.

En mars 2017, le BNLC a énuméré à 9 689 la quantité de billets passés reliés à l'enquête, pour une valeur de près de 1 million $. De plus, 4 198 billets ont été saisis (valeur : 419 800 $). Le grand total : près de 1,4 million $.

Les statistiques démontrent, dans le cas des « Oiseaux », une baisse de 9 555 billets passés en 2014 à 1 220 billets en 2016. Pour les « Scènes », il y avait 1 154 billets passés entre janvier et mai 2016. Après les arrestations (juin 2016), seulement 207 billets ont été saisis pour le reste de 2016.

La Banque du Canada explique que chaque 100 $ contrefait reçu par un commerçant au détail peut réduire les recettes de la journée ou se répercuter sur le consommateur, qui voit les prix augmenter en conséquence.

L'enquête a permis de protéger l'un des fondements mêmes de l'économie canadienne, sa monnaie, contre des pertes plus importantes causées par ce réseau. Les efforts et démarches des enquêteurs et leurs partenaires ont complètement démantelé ce réseau.

De plus, la GRC et la Banque du Canada ont éduqué les commerçants et la population en général sur ces deux séries de billets. Des kiosques, des formations et du porte-à-porte ont été faits pour les sensibiliser et les éduquer.

Les résultats de l'enquête sont à l'honneur de la lutte à la contrefaçon ainsi que la protection des institutions bancaires, de l'économie canadienne et des citoyens canadiens. ■

UNE ÉQUIPE TENACE

UN POLICIER ET SON CHIEN CAPTURENT DES VOLEURS

par le gend. Clay Wurzinger, Services cynophiles de la GRC, Nanaimo (C.-B.)

Le 1er septembre à 3 h 30, la GRC de Nanaimo a reçu un appel de l'équipe de sécurité d'une usine locale signalant la présence de deux personnes en train de voler du fil de cuivre. L'installation avait été la cible de plusieurs vols par effraction, mais les auteurs prenaient toujours la fuite.

Des agents des services généraux (SG) et des services cynophiles (SC) se sont rendus sur place. Se doutant que les individus prendraient la fuite à l'arrière de la propriété comme dans le passé, ils sont entrés dans l'immeuble pendant que les membres des SC attendaient dans l'ombre. Aucun signe des suspects.

Après avoir attendu un bon moment et avoir donné plusieurs avertissements aux intrus, le gend. Josh Grafton des SC a demandé aux agents des SG de mener une fouille. L'immeuble étant immense, ils n'ont pas réussi à repérer les suspects.

Croyant que ces derniers s'étaient enfuis avant leur arrivée, les agents ont décidé de partir. Insatisfait, le gend. Grafton s'est adressé au garde pour qu'il lui montre l'endroit exact où les suspects avaient été vus. Il est entré dans l'usine en compagnie de son chien Jager et a fouillé les lieux sans répit pendant deux heures. Il était sur le point d'arrêter ses recherches quand Jager l'a alerté en tentant de se dresser sur ses pattes arrière et en regardant au plafond.

Le gend. Grafton est monté sur un grand transporteur juste au dessus d'eux et a trouvé les deux suspects cachés à plat ventre. Il les a arrêtés. L'un avait été repéré lors d'une fouille antérieure de l'usine pour le même motif, tandis que l'autre venait de sortir de prison.

La persévérance du gend. Grafton et sa décision de poursuivre les recherches après le départ des autres agents témoignent de son grand dévouement. Il est un excellent membre et un collègue formidable. ■

SAUVETAGE EN RIVIÈRE

L'INTERVENTION RAPIDE DES POLICIERS SAUVE UNE FEMME DE LA NOYADE

par Amelia Thatcher

Lorsque les voix se sont tues dans la salle de répartition du Détachement de Fort Saskatchewan de la GRC, le gend. Mitchell Coffin a su qu'il y avait un problème. Le silence était inhabituel pour le détachement affairé situé juste au nord d'Edmonton (Alberta).

« La répartitrice était concentrée, se rappelle-t-il. Je me suis dit qu'il se passait quelque chose d'important, alors je suis resté pour écouter. »

Le gend. Coffin a entendu qu'une femme en détresse, voire suicidaire, s'apprêtait à sauter dans la rivière North Saskatchewan. Dès qu'il a entendu l'appel radio, le gend. Coffin a pris une autopatrouille pour se rendre à la rivière.

Chef de veille ce soir-là, le gend. Jared Winslow a immédiatement assumé le contrôle de la situation. Il a travaillé avec les répartiteurs afin d'obtenir le plus d'information possible des membres de la famille de la femme qui avaient signalé la situation.

« Mon travail était de suivre l'appel depuis le bureau le plus longtemps possible, explique-t-il. Il fallait que quelqu'un étudie la carte pour déterminer les points d'accès à la rivière. »

Le gend. Winslow a transmis l'information sur la femme aux policiers sur le terrain. Puis il a entendu à la radio qu'un de ses hommes était dans l'eau.

« J'ai alors décidé que je n'étais pas utile au bureau... je devais aller sur place. »

UN FORT COURANT

Quand le gend. Mark McChesney a entendu l'appel radio concernant une femme suicidaire près de la rivière, il savait exactement où commencer ses recherches. Un parc voisin était un lieu de promenade prisé des résidents, mais la rivière se trouvait au bas d'une pente dangereuse.

À son arrivée, il a aperçu un autre membre de la GRC, venu du détachement de Redwater voisin. Le policier s'est exclamé en pointant la rivière du doigt. La femme était là! Sans hésiter, le gend. McChesney a dévalé la pente raide pour atteindre la femme.

GRC de Fort Saskatchewan

Des membres de la GRC de Fort Saskatchewan ont été examinés par les ambulanciers après leur éprouvant sauvetage en rivière, dont (de gauche à droite) les gend. Ann Grant, Patrick Bigelow, Mark McChesney, Mitch Coffin et Jared Winslow.

Le gend. McChesney avait avisé les autres policiers par radio que la femme descendait le courant, mais une fois dans le profond ravin, il n'avait plus de signal radio.

Le temps qu'il atteigne la rive, la femme était déjà dans l'eau. Il a sauté dans la rivière, mais le courant était trop fort. Il l'a vue s'allonger puis flotter sur le dos, emportée par le courant.

« J'ai essayé de me déplacer en gardant les yeux sur elle. Je suis sorti de l'eau et ai couru sur la berge, dit le gend. McChesney. Elle était fâchée contre quelqu'un et criait son nom. »

Ayant entendu que le gend. McChesney avait trouvé la femme mais avait maintenant disparu, le gend. Coffin s'est rué vers le parc où on l'avait aperçu pour la dernière fois. Avec la gend. Ann Grant, il s'est départi de son équipement lourd et est descendu vers la rive.

« En tant que premiers intervenants, notre tâche consiste à préserver la vie, mais c'est plus frappant quand on ignore l'état d'un des membres de son équipe », confie le gend. Coffin.

Après plusieurs minutes stressantes, ils ont trouvé le gend. McChesney qui courait sur la rive à la hauteur de la femme. Les trois policiers ont travaillé ensemble pour garder l'œil sur la femme, qui se maintenait à flot avec difficulté.

Le gend. Coffin est remonté la pente pour utiliser sa radio. Il a confirmé que le gend. McChesney était sauf, et a avisé les autres policiers en aval de l'emplacement de la femme. Cette communication cruciale a permis au gend. Winslow et au gend. Patrick Bigelow de devancer la femme.

SAUVER UNE VIE

Tous les policiers disponibles du détachement se trouvaient maintenant à la rivière. Les gend. Winslow et Bigelow ont appelé la femme, qui criait au secours, ajoutant qu'elle ne pouvait pas regagner la rive.

« Je me suis dit : "c'est mon travail et c'est ce qu'il faut faire", explique le gend. Winslow, qui est aussi maître-nageur. Alors j'ai sauté à l'eau. La femme était hors de souffle quand on l'a ramenée vers la rive. »

Les services d'urgence étaient là. Ils ont évalué la femme et l'ont conduite à l'hôpital. Elle était sauve et se remettrait. Les ambulanciers se sont aussi assurés que les huit policiers qui ont participé au sauvetage étaient corrects.

« Si ces membres n'avaient pas fait ce qu'ils ont fait, nous aurions eu un tout autre résultat, ajoute le gend. Winslow. Chacun a contribué, et une vie a été sauvée. » ■

UN POINT À L'HORIZON

LA VIGILANCE DE POLICIERS SAUVE DES PÊCHEURS ÉCHOUÉS

par Amelia Thatcher

La cap. Stacy Morton et le gend. Jeff Prevett achevaient une longue journée de patrouille à la frontière canado-américaine lorsqu'ils ont remarqué quelque chose d'inhabituel.

« Nous naviguions quand j'ai remarqué un point du coin de l'œil, lance le gend. Prevett, du Détachement de la GRC à Thunder Bay. Nous avons ralenti et pris les jumelles, mais nous ne pouvions pas voir ce que c'était. Nous avons donc décidé d'aller sur la rive pour vérifier. »

Le duo avait passé la semaine à appliquer les règlements sur les douanes, l'immigration et la sécurité nautique avec la garde côtière américaine sur des lacs chevauchant la frontière entre l'Ontario et le Minnesota. Par un après-midi ensoleillé d'août dernier, ils patrouillaient les eaux parsemées d'îles du Lake of the Woods, près de Kenora (Ont.), au nord-ouest de Thunder Bay.

Comme il n'y pas de chalets et très peu de bateaux dans ce secteur, les agents de la GRC furent surpris d'observer autre chose qu'un arbre ou une roche. En approchant de l'île, ils ont compris que le point était un bateau chaviré sur une plage de sable. Rendus à proximité, ils ont vu deux hommes agitant frénétiquement les mains.

« J'ai commencé par leur demander s'ils allaient bien, explique la cap. Morton, aussi du Détachement de la GRC à Thunder Bay. Ils ont répondu oui et nous ont dit qu'ils étaient échoués depuis trois jours. Ils ont vu passer 40 bateaux, mais nous étions les premiers à s'arrêter. »

ÉCHOUÉS

Trois jours plus tôt, Bob Brott et son cousin Gary Soucie étaient partis à la pêche au doré sur le Lake of the Woods. Ils retournaient à Long Point (Minn.) lorsque la catastrophe est survenue.

Ils manœuvraient leur bateau de pêche de 17 pieds sur des eaux agitées avec des vagues de trois à quatre pieds lorsque M. Soucie a remarqué une infiltration d'eau. Il a vérifié la pompe de cale, servant à évacuer l'eau du fond du bateau, et celle-ci était bouchée. Le bateau se remplissait vite.

« J'ai saisi un seau et commencé à vider l'eau, mais l'eau montait trop vite, affirme M. Brott. Les vagues frappaient les côtés du bateau. »

M. Soucie a tenté de composer le 911, mais son cellulaire ne fonctionnait pas. Ils ont tous deux réussi à revêtir leur gilet de sauvetage avant que le bateau ne chavire.

Les deux hommes se sont cramponnés au bateau chaviré, qui a dérivé vers la frontière de l'Ontario. Six heures plus tard, à la nuit tombée, ils ont abouti sur la rive sablonneuse d'une île.

Le lendemain, en cherchant de la nourriture, ils ont trouvé une vieille canette pour faire bouillir de l'eau. Le briquet de M. Brott a servi à allumer un feu pour rester au chaud et signaler leur présence. Ils ont écrit le mot « Help » sur le sable à l'aide de branches, dans l'espoir d'être repérés.

Après une deuxième nuit sur l'île, MM. Brott et Soucie se sentaient désespérés. De nombreux bateaux avaient passé du côté américain de la frontière, mais ils étaient tous trop loin pour leur faire signe. Ils ont alors fabriqué un radeau de fortune pour s'approcher des voies de navigation.

SAUVETAGE

Avant que MM. Brott et Soucie aient eu l'occasion de faire l'essai de leur radeau, les agents de la GRC ont précédé à leur sauvetage.

« Je n'ai jamais été aussi heureux de voir quelqu'un, confie M. Brott ».

La cap. Morton et le gend. Prevett affirment que le bateau chaviré leur a sauvé la vie.

« Lorsqu'on est sur la rive, on s'attend à être visible, explique le gend. Prevett. Mais nous ne pouvions pas voir les hommes, le signe d'aide ou le feu. Nous avons seulement vu le reflet du soleil sur le bateau peint vert clair. »

Même si les hommes étaient partis depuis plus de trois jours, leur disparition n'a jamais été signalée. La cap. Morton rappelle aux plaisanciers de toujours informer quelqu'un de l'endroit où ils vont et du moment de leur retour à la maison.

« Une journée de plus et le sauvetage aurait pu se transformer en mission de récupération, lance la cap. Morton. Ils ont eu de la chance. »

La cap. Morton et le gend. Prevett incitent les policiers à rester vigilants lors de patrouilles.

« Cherchez des trucs qui sortent de l'ordinaire, insiste la cap. Morton. Observez tout ce qui vous entoure et prenez le temps de faire un suivi; vous ne savez jamais ce qui vous attend. » ■

Cap. Stacy Morton, GRC

Le gend. Jeff Prevett et la cap. Stacy Morton ont aperçu le fond d'un bateau chaviré. Ils ont porté secours à deux pêcheurs échoués sur une île depuis trois jours.

UNE MAISON À LA FOIS

UN PROGRAMME QUI AIDE DES VICTIMES À SE SENTIR DE NOUVEAU EN SÉCURITÉ

Auxiliaire de la GRC depuis 2014, Michael Dally laisse une impression durable partout où il passe. Il a remporté un prix du policier de l'année pour avoir sauvé la vie d'un homme suicidaire à Richmond (C.-B.) et a récemment créé le programme Secure-Us. Deidre Seiden a discuté avec lui des bienfaits de l'application de ce programme à Oceanside (C.-B.).

COMMENT AVEZ-VOUS EU L'IDÉE DU PROGRAMME SECURE-US?

Quand j'ai été muté du Détachement de Richmond à celui d'Oceanside, j'ai voulu créer un programme permettant de tisser des liens avec la population. J'ai commencé par chercher des mesures positives que pourraient prendre les auxiliaires auprès des collectivités.

La population d'Oceanside est relativement âgée, et des délits comme les introductions par effraction font l'objet d'une importante couverture médiatique. Je pense que les résidents croient vivre dans une région où règne le crime, selon ce qu'ils lisent dans les journaux. Ce n'est pas du tout le cas. Et loin de moi l'idée de critiquer le travail des policiers, mais habituellement, quand un membre répond à un appel d'introduction par effraction, il mène une enquête sommaire, laisse sa carte et un numéro de dossier, puis passe au prochain appel.

Certains résidents vous diraient qu'ils ne sont pas impressionnés par ce genre d'intervention, car c'est quelque chose d'énorme pour eux. Je voulais combler ce fossé et créer un programme ayant une vocation d'accompagnement, à tout le moins. Avec l'appui du chef du détachement, le s.é.-m. Mark Pelletier, j'ai pu réaliser mon projet. On rencontre des personnes âgées, handicapées et vulnérables pour leur redonner confiance et dissiper leur sentiment d'insécurité.

CE PROGRAMME, C'EST QUOI?

Les cambriolages changent la vie des personnes qui en sont victimes. Quand un individu s'introduit dans l'intimité de votre demeure pour vous voler, c'est traumatisant.

Je travaille auprès des victimes d'introductions par effraction. J'ai suivi une formation sur la prévention du crime grâce à laquelle je peux aider les gens à rendre leur maison sécuritaire.

« Secure-Us » est un jeu de mots. Non seulement nous les aidons à sécuriser leur résidence, mais nous leur apportons également la force émotionnelle nécessaire pour que l'événement ne les ébranle pas trop.

COMMENT LE PROGRAMME FONCTIONNE-T-IL?

Je dresse une liste de toutes les caractéristiques extérieures et intérieures de la maison. Je passe quelques heures avec les propriétaires pour passer en revue tous les éléments de la liste et leur donner de judicieux conseils sur ce qu'ils devraient faire pour que leur demeure soit sécuritaire.

Depuis le lancement du programme il y a plusieurs mois, nous avons réalisé une centaine de rencontres. Beaucoup de gens qui ne sont pas des victimes communiquent maintenant avec nous parce qu'ils ont entendu parler du programme et qu'ils veulent que nous les aidions.

QU'EST-CE QUE LES POLICIERS DEVRAIENT SAVOIR À PROPOS DU PROGRAMME?

Le programme comporte trois avantages : il favorise la collaboration entre les membres et les auxiliaires de la GRC, leur permet de travailler ensemble vers un objectif commun et est dirigé par des auxiliaires. Il ne doit pas être un fardeau pour les membres, qui n'ont qu'à aiguiller les gens vers le programme. À mon avis, il permet aux membres réguliers de passer à l'affaire suivante en sachant qu'ils ont fait quelque chose de positif.

D'AUTRES DÉTACHEMENTS POURRAIENT-ILS TIRER PARTI DU PROGRAMME?

J'aimerais qu'un programme du genre soit en place dans tous les détachements du Canada, car je crois sincèrement qu'il est très utile. Nous faisons beaucoup de bien aux gens qui ont été victimes d'une introduction par effraction en allant chez eux et en leur donnant des conseils pratiques sur la façon de se protéger à l'avenir. ■

L'auxiliaire Michael Dally, à gauche, rencontre des propriétaires qui ont été victimes d'un crime contre les biens. Il est souvent accompagné de policiers de la GRC, tel que le gend. Ali Dakhlallah.

Photo fournie par l'aux. Michael Dally

LES FAITS

LA CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES

La conduite avec facultés affaiblies augmente considérablement le risque d'un accident grave. C'est pourquoi la conduite sous l'empire de l'alcool ou de la drogue constitue un crime aux termes du Code criminel. *Chaque fois qu'une personne prend délibérément le volant avec ses facultés affaiblies, elle risque nous seulement sa vie, mais celle d'autrui.*

Selon Les mères contre l'alcool au volant (MADD Canada), quatre personnes en moyenne perdent la vie dans un accident de voiture mettant en cause l'alcool, la drogue ou les deux. En fait, ce genre de collision constitue la principale cause criminelle de décès au Canada.

Aux États-Unis, le Centre for Disease Control and Prevention estime que 28 personnes meurent dans une collision automobile impliquant un chauffeur sous l'empire de l'alcool chaque jour au pays, soit un décès aux 51 minutes.

Lorsque le taux d'alcoolémie, ou taux d'alcool dans le sang, atteint 0,5 p. 100, cela correspond à 50 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang. Chaque verre consommé dans un certain délai augmente le taux d'alcoolémie.

Au Canada, la limite légale du taux d'alcoolémie est fixée à 0,08 p. 100, selon le *Code criminel*. À ce taux, on peut porter des accusations criminelles de conduite avec capacités affaiblies. Cela dit, pratiquement tous les provinces et territoires au pays ont adopté des lois administratives à l'égard des conducteurs dont le taux d'alcoolémie est d'au moins 0,05 p. 100.

Selon Christine Van Tuyl, auteure de *Drunk Driving*, avec un taux d'alcoolémie de 0,08 p. 100, il faut environ six heures après avoir bu pour éliminer complètement l'alcool de l'organisme.

Outre le risque de blessures ou de mort, la conduite avec facultés affaiblies expose l'automobiliste au risque de perdre son permis, d'une formation obligatoire, de lourdes amendes, d'incarcération et d'un casier judiciaire.

La GRC a fait de la conduite avec facultés affaiblies une priorité opérationnelle. Par une série de journées nationales de répression ou de campagnes de sensibilisation et de mobilisation des partenaires, la GRC poursuit ses efforts pour mettre un frein à l'alcool et à la drogue au volant.

De nombreux facteurs peuvent influer sur le taux d'alcoolémie : le rythme de consommation, le sexe, le poids corporel et la quantité de nourriture dans l'estomac.

Selon Statistique Canada, le nombre de cas de conduite avec facultés affaiblies en 2015 était inférieur de 65 p. 100 à celui de 1986 (577 incidents par 100 000 personnes) et de 4 p. 100 inférieur au taux mesuré en 2014 (210 incidents par 100 000 personnes).

Par contre, les accidents attribuables à la conduite avec facultés affaiblies par la drogue sont en hausse depuis 2009. Ainsi, ce taux est passé de deux à quatre pour cent de tous les accidents résultant de la conduite avec facultés affaiblies entre 2009 et 2015.

Selon la GRC, la conduite après avoir consommé de la drogue, y compris des médicaments d'ordonnance, est aussi dangereuse que celle après avoir consommé de l'alcool. Les experts en reconnaissance des toxicomanes peuvent déterminer si une personne est sous l'empire de la drogue et peuvent porter des accusations de conduite avec capacités affaiblies contre elle.

Du nombre d'incidents de conduite avec facultés affaiblies signalés à la police en 2015, 3 000 impliquent la drogue, dont sept incidents causant la mort et 19, des lésions corporelles.

Le ministère des Transports de l'Ontario recommande de s'informer auprès d'un médecin ou d'un pharmacien au sujet des effets secondaires des médicaments d'ordonnance sur la conduite. De plus, on recommande de demander au médecin ou au pharmacien les effets provoqués par la consommation d'alcool sur un médicament d'ordonnance.

Si le taux de conduite avec facultés affaiblies est généralement plus faible chez les femmes que chez les hommes, le nombre d'accidents provoqués par les facultés affaiblies chez les femmes a néanmoins augmenté dans les 20 dernières années, selon la Fondation de recherches sur les blessures de la route (FRBR). En 2015, un incident sur cinq de conduite avec facultés affaiblies mettait en cause une femme, alors qu'en 1986, ce taux était d'un sur 13.

Selon une étude d'envergure de la FRBR, les jeunes personnes, en particulier celles âgées de 20 à 34 ans, sont le plus fréquemment impliquées dans les accidents. Toujours selon l'étude, les jeunes de 16 à 19 ans représentent 23 p. 100 des conducteurs décédés, 18 p. 100 des conducteurs blessés et 11 p. 100 de ceux qui ont été arrêtés pour une infraction mettant en cause l'alcool au volant.

– rédigé par Deidre Seiden

LES BIENFAITS DE L'EXERCICE

ENCOURAGER LES EMPLOYÉS À BOUGER

par Deidre Seiden

Enfant, le gend. Kevin Barata avait beaucoup d'énergie à dépenser. Enrôlé dans la GRC, à sa sortie de la Division Dépôt, il était au sommet de sa forme. Puis sont venus une première affectation, une réinstallation et un mariage… l'exercice a trouvé moins de place dans son emploi du temps.

Jusqu'au jour où le gend. Barata a vu intervenir le Groupe tactique d'intervention (GTI) de l'île de Vancouver. Cela a changé le cours de sa carrière.

« Quand je suis arrivé à la GRC, je ne savais même pas ce qu'était le GTI, reconnaît-il. Quand j'ai vu agir ces gars-là, je me suis dit que leur travail me plairait. »

Le gend. Barata savait qu'il devait retrouver la forme pour mériter une place dans ce groupe d'élite. Loin de se décourager, il s'est mis à la course.

« Au début, je courais trois kilomètres dans mon quartier, se rappelle-t-il. C'était déjà quelque chose pour moi qui n'avais jamais été un coureur. »

L'ENVIE DE BOUGER

Bientôt, le gend. Barata faisait des courses de 10 kilomètres. C'est à ce moment qu'il s'est joint au GTI, d'abord à temps partiel, puis à plein temps après sa mutation au Lower Mainland.

« Je voyais autour de moi ces gars en super forme et en santé. Difficile de ne pas être motivé dans un tel milieu, » déclare-t-il.

Il s'est inscrit à un demi-marathon et a continué de courir. Le gend. Barata est aujourd'hui un ultra-marathonien qui compte à son actif plusieurs courses d'endurance, la plus longue étant de près de 200 kilomètres.

Tous les services de police misent sur la bonne condition physique, surtout chez les policiers affectés à des tâches qui exigent d'eux qu'ils soient en forme.

En 2017, la GRC a lancé une stratégie nationale triennale sur la condition physique. Gaëtan Girard, gestionnaire du programme national Santé et Mieux-être de l'organisation (SMEO), appuyé par les conseillers en condition physique, en assure la mise en œuvre et en martèle le message : faire davantage d'exercice physique, manger mieux et obtenir un sommeil réparateur.

L'objectif premier est de favoriser la bonne forme des policiers pour le travail et le bien-être des employés.

« Le travail de bien des policiers, membres civils et employés de la fonction publique les amène à passer des heures et des heures assis, constate M. Girard. Or rester assis longtemps – cinq ou six heures d'affilée – est associé à un risque accru de maladie cardiovasculaire. Nous essayons donc d'amener les gens à bouger plusieurs fois par jour, à faire de l'exercice régulièrement. »

Selon M. Girard, la meilleure façon de maintenir un programme d'exercice, c'est d'aimer ce qu'on fait.

« Si tu aimes courir, cours! Sinon, trouve autre chose, pourvu que tu bouges, que tu gardes la forme et que tu sois prêt à faire tout ce que ton travail peut exiger de toi. »

L'AVANTAGE DE LA FORME

La GRC tient annuellement un défi santé qui incite les employés à être plus actifs. Au dire des participants, le défi les aide à être plus actifs, à perdre du poids et à mieux dormir, ce qui contribue à leur bonne santé mentale.

« Il est prouvé que la bonne forme contribue à diminuer les risques de blessure et que lorsqu'une blessure survient, on récupère plus vite, précise M. Girard. L'activité physique offre cette garantie : plus vous y consacrez de temps, plus vous en tirez de bienfaits. »

Terri Germaine, analyste de la sécurité à la GRC, affirme vivre mieux grâce à l'exercice.

Pendant des années, Mme Germaine a fumé et s'est mal alimentée. Ses comportements ont peu à peu miné sa santé physique et mentale, elle déprimait. Enceinte, elle n'osait plus sortir en public, de crainte de se faire juger. À ce jour, elle regarde ses photos de mariage d'un œil critique.

La maternité lui a fait faire de nouveaux choix de vie, à commencer par l'exercice. Quand elle est entrée au service de la GRC, elle a profité des installations et des cours offerts au gymnase de la Division Dépôt.

« C'est toute ma vie qui a changé, reconnaît-elle. J'ai compris que de me mettre en forme m'apportait beaucoup dans tous les aspects de ma vie. Quand tu files un mauvais coton, que tu dors mal, l'exercice aide à reprendre le dessus. »

Avec force et confiance, Mme Germaine encourage les autres à faire comme elle. « J'aurais aimé apprendre bien plus tôt que l'exercice avait tant de bienfaits, » précise-t-elle. ■

Photo fournie par le gend. Kevin Barata, GRC

Le gend. Kevin Barata, ultra-marathonien, s'est mis à la course pour se remettre en forme et atteindre ses buts professionnels.

LUTTER CONTRE LES VOLS DE VÉLOS

UNE APPLICATION POLICIÈRE EN LIGNE POUR RÉDUIRE LES PERTES

par Deidre Seiden

Le cap. Kevin Krygier en train d'apposer un autocollant inviolable sur un vélo à une séance d'enregistrement de 529 Garage à Richmond (C.-B.).

Photo fournie par le cap. Kevin Krygier, GRC

Pour la première fois en dix ans, les vols de vélos à Richmond (C.-B.) sont en baisse.

Cette baisse survient après que la GRC à Richmond a conclu un partenariat avec un service en ligne d'enregistrement et de récupération de vélos appelé 529 Garage.

« Il y a forcément une explication à cette importante diminution en un an », affirme le cap. Kevin Krygier de la GRC, s.-off. resp. de la prévention du crime à Richmond. « Je crois qu'il est honnête de l'attribuer à 529 Garage, car nous avons travaillé extrêmement fort à organiser aux quatre coins de la ville des séances pour enregistrer le plus grand nombre de cyclistes possible et les sensibiliser à l'importance de protéger leurs vélos contre le vol. »

SIGNALER ET RÉCUPÉRER

Le caporal ajoute que la bicyclette est généralement l'un des seuls moyens de transport que les gens n'enregistrent ou n'assurent pas. Et le vol de bicyclettes est l'un des crimes les moins signalés. Quand elles déclarent le vol de leur vélo, les victimes n'ont souvent ni le numéro de série du vélo ni l'information suffisante pour le retrouver.

« Il y a bien des chances que le vélo volé soit impossible à retracer, précise le cap. Krygier. Et quand le voleur soupçonne que son délit sera signalé, il se débarrasse du vélo et en vole un autre. »

Le vol de vélos est un défi majeur pour les policiers selon la gend. Robynn Watts de la GRC à Surrey (C.-B.), qui a lancé 529 Garage à Surrey pour s'attaquer au problème.

« Des criminels volent des vélos en vue de commettre des crimes secondaires comme des introductions par effraction et des vols dans des véhicules, affirme-t-elle. Nous trouvions souvent des vélos abandonnés et ne savions pas comment les rendre à leurs propriétaires. »

Le service en ligne vise à offrir aux gens un moyen simple d'enregistrer, de signaler et de récupérer leur vélo volé, où qu'il se trouve en Amérique du Nord.

On peut s'inscrire au service sur Internet ou à l'aide d'une application mobile. Les propriétaires peuvent télécharger autant d'information qu'ils le désirent sur leur vélo, y compris le numéro de série, la marque, le modèle, la couleur et même des photos.

Les propriétaires peuvent aussi protéger leur vélo grâce à un « 529 Shield », un autocollant inviolable muni d'un code unique de sept chiffres qu'ils peuvent entrer dans le système.

« En voyant l'autocollant, le malfaiteur sait que le vélo est enregistré, explique l'agent Rob Brunt du Service de police de Vancouver (SPV). Ces autocollants sont très difficiles à enlever : ils se défont en mille miettes, un peu comme du vernis à ongles. »

Si un vélo enregistré disparaît, il suffit d'activer le signalement qui sera transmis à tous les utilisateurs de 529 Garage de la région.

FAIRE FRONT COMMUN

529 Garage bénéficie de la force de la communauté pour protéger et récupérer les vélos volés.

« C'est l'effet de groupe, croit J. Allard, développeur du système. 529 Garage réunit tous les intéressés – organismes d'application de la loi, universités, boutiques de vélos, défenseurs de la cause et cyclistes – grâce à un outil unique visant à lutter contre le vol. »

M. Allard a créé 529 Garage après s'être fait voler son vélo dans un garage de stationnement sécurisé à Seattle, dans l'État de Washington. Il a demandé l'aide de la communauté du vélo de montagne, et 30 jours plus tard, il a su que son vélo était en vente sur Internet. Il a pu le récupérer avec l'aide du service de police de Seattle.

Le projet a été lancé au Canada lorsque l'agent Brunt s'est associé à M. Allard.

L'agent Brunt cherchait une solution au problème de vols de vélos à Vancouver et souhaitait trouver un programme qu'il pourrait adapter aux besoins du SPV, en vain.

« Je me suis dit que j'allais devoir inventer un système, raconte-t-il. Je suis un patrouilleur, pas un programmeur informatique. J'étais très content d'apprendre l'existence de 529 Garage. »

Depuis le lancement du Projet 529, né d'un partenariat entre le SPV et les détachements de la GRC à Richmond et à Surrey il y a deux ans, l'initiative s'est étendue dans toute la province. Quelque 600 000 vélos sont maintenant enregistrés dans la base de données pour toute l'Amérique du Nord, et de ce nombre, 60 000 se trouvent en Colombie-Britannique.

À Vancouver, l'agent Brunt espérait que 10 000 vélos soient enregistrés à la fin des trois premières années du projet. Mais après seulement deux ans, 20 000 vélos sont enregistrés et le nombre de vols de vélos a diminué de 30 pour cent.

À Richmond, le cap. Krygier a montré à des policiers et à des bénévoles comment enregistrer les vélos et utiliser le site Web. Après plusieurs campagnes éclairs et initiatives, ils ont enregistré plus de 2 000 vélos et récoltent les fruits du système communautaire.

« Grâce au système, nous avons retrouvé des vélos et pouvons souvent les rendre à leurs propriétaires, déclare le cap. Krygier. Le système fonctionne. » ■

DONNER UNE SECONDE CHANCE AUX ADULTES

LA NOUVELLE-ÉCOSSE MISE SUR LA JUSTICE RÉPARATRICE

par Amelia Thatcher

Une nuit, après avoir trop bu, deux jeunes adultes volent un drapeau canadien suspendu à l'extérieur de la Légion royale canadienne dans le comté de Colchester (Nouvelle-Écosse). La police a tôt fait de les attraper, mais au lieu de les traduire en justice, elle choisit de les adresser au Programme de justice réparatrice de la province qui, depuis peu, prend en charge des adultes.

« Nous choisissons des personnes coopératives, qui méritent une seconde chance pour éviter d'avoir un casier judiciaire, explique la gend. Lori Thorne, agente de liaison avec les tribunaux au Détachement du comté de Colchester de la GRC. Ça n'est pas fait pour les criminels endurcis, mais pour ceux qui ont pris de mauvaises décisions et qui souhaitent réparer le préjudice causé. »

ÉVITER LE TRIBUNAL

Auparavant, le Programme de justice réparatrice était réservé aux délinquants de moins de 18 ans; mais, après plusieurs projets pilotes aux résultats prometteurs, il a été élargi aux adultes en novembre 2016 et est maintenant offert partout dans la province.

« Le but est de tenir les gens responsables de leurs actes, souligne Grace Campbell, gestionnaire du programme au ministère de la Justice. La justice est rendue, mais de façon différente, selon une vision des choses plus large qui permet d'être plus proactif et axé sur la prévention. »

Les objectifs sont les mêmes : réduire la récidive, accroître la satisfaction des victimes, renforcer la cohésion des communautés et la confiance du public à l'égard du système de justice pénale.

Le programme ne vise que certaines infractions tels les crimes contre les biens, les méfaits, les voies de fait, la fraude et les entrées par effraction. La conduite avec facultés affaiblies, les agressions sexuelles et la violence domestique en sont exclues. Les contrevenants sont orientés vers le programme par des policiers (avant le dépôt d'accusations), par des procureurs généraux (après le dépôt d'accusations), par des juges (après la condamnation) ou par les services correctionnels ou d'assistance aux victimes (une fois la peine purgée).

Lorsqu'un cas est transféré au programme, il est pris en charge par les services correctionnels ou des organismes de justice réparatrice comme le réseau d'aide juridique mi'kmaw ou la John Howard Society. Les corps policiers, dont la GRC, participent aux réunions de suivi organisées avec les contrevenants, les victimes et des membres de la communauté.

« Nous attirons l'attention du délinquant sur des choses auxquelles il n'a peut-être pas pensé, décrypte la gend. Thorne, comme l'incidence de la criminalité sur la communauté, sur lui-même, sa famille, les services de police, et sur les conséquences d'une condamnation judiciaire. »

Selon elle, il suffit parfois d'orienter le délinquant vers des services de soutien en santé mentale ou en dépendances, de l'aider à chercher du travail ou de le sensibiliser au système de justice.

« On comble certains besoins pour éviter les récidives, résume-t-elle. »

Photo fournie par Chris King, John Howard Society

Aux rencontres de justice réparatrice dans le comté de Colchester (N.-É.), la gend. Lori Thorne de la GRC s'assoit avec les contrevenants, les victimes et des agents de la John Howard Society afin de s'entendre à l'amiable.

JUSTE RÉSOLUTION

La justice réparatrice exige des contrevenants qu'ils reconnaissent leur responsabilité en répondant de leurs actes devant les victimes. La John Howard Society facilite de nombreuses rencontres entre les parties pour favoriser une juste résolution de ces cas.

« Les victimes sont davantage satisfaites et se sentent mieux, analyse Chris King, directrice (région centrale) de la John Howard Society en Nouvelle-Écosse. Le fait de voir que la personne qui leur a causé du tort est aussi un être humain peut contribuer à atténuer leur peur. Ça les conforte aussi parce qu'elles peuvent lui dire "voici ce que tu m'as fait". »

Des agents de la JHS et de la police locale, un représentant de la communauté et un membre de la Légion ont ainsi rencontré les deux jeunes qui avaient volé le drapeau.

Ancien combattant, le membre de la Légion avait revêtu son uniforme et ses décorations et a parlé du temps où il était soldat et de ce que représente le drapeau pour lui. Les deux délinquants étaient très émus : la jeune fille s'est mise à pleurer et son compagnon, honteux, baissait la tête.

« L'ancien combattant a pu voir que les deux jeunes gens avaient agi sans réfléchir, relate Mme King. Et pour ces derniers, ça n'était pas facile de regarder leur interlocuteur, sachant qu'ils lui avaient manqué de respect. »

Après de longues discussions, on a convenu que les contrevenants remettraient le drapeau à sa place et rédigeraient le récit de ce qu'ils ont fait, en expliquant les raisons de leur geste, et une lettre d'excuses qui serait lue à la prochaine assemblée générale de la Légion.

« Le programme permet aux contrevenants d'apprendre de leurs erreurs et, plus largement, de saisir les répercussions de la criminalité sur la communauté, conclut Mme King. On cherche davantage à réparer le tort et à donner une voix aux victimes et à la communauté qu'à punir. » ■

LE POUVOIR SALVATEUR DE L'ÉCOUTE

DÉSAMORCER DES INCIDENTS CRITIQUES PAR LA NÉGOCIATION

Quand un superviseur a constaté l'influence apaisante et l'excellente écoute du serg. Donovan Tait, il l'a encouragé à devenir négociateur en situation de crise. Dix ans plus tard, le serg. Tait, maintenant affecté à Nanaimo (C.-B.) et passé maître dans ce rôle, compte à son actif près de 100 interventions liées à des incidents critiques. Amelia Thatcher s'est entretenue avec lui.

Photo fournie par le serg. Donovan Tait, GRC

Selon le serg. Donovan Tait de la GRC, il est essentiel d'écouter activement le sujet et d'établir un rapport avec lui dans une situation de crise.

EN QUOI CONSISTE LE TRAVAIL DU NÉGOCIATEUR EN SITUATION DE CRISE?

Dans les situations les plus dangereuses et tendues, la police est censée essayer d'abord de parler au sujet. C'est alors qu'intervient un négociateur qualifié. Nous relevons du Programme des incidents critiques et travaillons sous la responsabilité du commandant des interventions, aux côtés du Groupe tactique d'intervention (GTI), dans toutes sortes de situations : des cas de personnes suicidaires, barricadées ou en état de détresse émotionnelle, des prises d'otage et des enlèvements. La plupart du temps, il s'agit de quelqu'un qui ne maîtrise plus sa situation parce qu'il a perdu son emploi, son conjoint ou la garde de ses enfants, qu'il éprouve des difficultés financières ou qu'il souffre de stress post-traumatique, par exemple.

QUE FAITES-VOUS EN PREMIER?

En roulant vers le lieu d'un incident, nous tentons d'obtenir un maximum d'information. Qu'est-ce qui a provoqué la crise? Quels sont les antécédents de la personne? A-t-elle un trouble mental? Nous demandons conseil à des praticiens en santé mentale à titre de pratique exemplaire et communiquons parfois avec la famille ou les amis de la personne. Si elle est passionnée de hockey, par exemple, ce renseignement peut servir à amorcer une conversation avec elle.

Y A-T-IL DES ÉTAPES À SUIVRE POUR ÉTABLIR UN RAPPORT?

Il faut d'abord se présenter. Certaines personnes réagissent mieux à un ton autoritaire, d'autres, à une formule plus décontractée, du genre : « Salut, je m'appelle Donovan et je travaille pour la police ». C'est plus personnel et ça évite l'emploi du mot « agent ». Il faut toujours rassurer le sujet et lui dire qu'on est là pour l'aider. Il faut aussi obtenir de l'information. La personne va-t-elle bien? A-t-elle des armes? Est-elle seule? Y a-t-il des blessés? Une fois qu'on a les renseignements de base, l'idéal est de poser des questions ouvertes. Il s'agit d'établir un rapport; on ne parviendra jamais à exercer une influence sans instaurer une certaine confiance.

QUELS GENRES DE DÉFIS SE POSENT?

Les nouvelles technologies ont changé la façon de maîtriser un incident et de garder l'attention du sujet. S'il publie quelque chose sur Facebook, les médias débarqueront et des gens essaieront de communiquer avec lui. Il faut empêcher la diffusion de vidéos en direct, couper l'accès aux comptes de médias sociaux du sujet et bloquer tous les appels à son numéro sauf les nôtres, avec l'aide des fournisseurs de services. Il s'agit de contrôler les moyens technologiques dont dispose le sujet et ses contacts avec le monde extérieur pour garder son attention sur les négociateurs.

RÉUSSISSEZ-VOUS SOUVENT À DÉNOUER L'IMPASSE?

Bien des incidents se terminent sans faire de blessés parmi la population ni chez les policiers, mais c'est grâce à notre travail d'équipe avec le GTI et le commandant des interventions. Il arrive cependant que nous ne parvenions pas à faire démordre le sujet de son intention, malgré toutes nos compétences et nos efforts.

QUELLE EST L'HABILETÉ LA PLUS IMPORTANTE DU NÉGOCIATEUR?

Sa capacité d'écoute active. S'il est le seul qui parle, il ne changera rien. Le plus important est d'écouter la personne, de bien cerner son problème, puis de formuler des réponses stratégiques pour influencer son comportement. Dans toute situation de crise, le but est de gagner du temps, parce que plus le temps passe, plus le sujet commence à voir au-delà du moment présent.

POURQUOI CONTINUEZ-VOUS À EXERCER CETTE FONCTION?

J'adore le travail d'équipe, les défis et le fait d'aider les gens. Dans la plupart des cas, le sujet est une bonne personne qui file un mauvais coton ou qui a reçu un coup dur. Il est dépassé par les événements, il y réagit mal et il a besoin d'aide pour se recentrer. Si l'on peut lui faire traverser la crise sans qu'il se fasse du mal, qu'il s'en prenne à quelqu'un d'autre ou qu'il commette l'irréparable, c'est merveilleux. Il est très gratifiant d'entendre quelqu'un dire : « Avant que vous arriviez, j'avais l'intention de m'enlever la vie. » Le mérite revient alors à toute l'équipe. ■

Université de Northern British Columbia

La GRC et des chercheurs ont collaboré à une étude pour en apprendre plus sur la prévalence et les raisons de l'autostop dans le nord de la Colombie-Britannique.

COMPRENDRE LA ROUTE 16

UNE ÉTUDE DU PHÉNOMÈNE DE L'AUTOSTOP

par Jacqueline Holler, Ph.D., Département d'Histoire et d'Étude de la condition féminine, Université de Northern British Columbia

Autour de Prince George, en automne, un autostoppeur sur la route est aussi banal qu'un arbre coloré. La route 16, qui court sur 720 kilomètres entre Prince George et Prince Rupert, est vitale pour de nombreuses petites localités et une vingtaine de communautés des Premières Nations.

Vitale, et pourtant funeste, cette route est aujourd'hui connue de la plupart des Canadiens comme « la route des larmes », celle sur laquelle des autostoppeuses ont été vues une dernière fois avant de disparaître ou d'être assassinées. À l'Université de Northern British Columbia (UNBC), nous essayons de comprendre le stop et son rôle dans la victimisation dans le nord de la C.-B.

Les routes du nord de la province sont le théâtre de meurtres et de disparitions depuis plus de 40 ans. On en a pourtant peu parlé avant les années 2000, peut-être parce que la plupart des victimes étaient des femmes autochtones. Leurs collectivités et leurs familles ont souvent décrié l'indifférence et l'inaction de la police et de la population, qu'elles expliquent par le fait que les femmes disparues étaient des Premières Nations.

Deux événements ont contribué à sensibiliser la population aux disparitions. D'abord en 2005, la GRC a constitué le groupe de travail E-Pana pour enquêter sur la possibilité qu'un tueur en série ait été responsable des disparitions sur les routes de la province entre 1969 et 2006. Puis en 2006, Prince George a accueilli un symposium sur la route des larmes qui s'est conclu avec de nombreuses recommandations.

L'autostop ayant été mis en cause dans plusieurs disparitions, il a été recommandé entre autres d'assurer un service d'autobus sur la route 16 et d'obliger la GRC à venir en aide aux autostoppeuses correspondant au profil des victimes. On a aussi suggéré d'étudier la « saison du stop », afin de mieux comprendre cette période entre le printemps et la fin de l'automne où il semble se faire plus d'autostop sur les routes du nord.

Aussi en 2012, l'insp. Eric Brewer des Services de la circulation du District Nord de la GRC nous a approchés, Roy Rea, aussi de l'UNBC, et moi, pour parler d'un projet de recherche conjoint visant à mieux comprendre le phénomène de l'autostop. Nous avons conçu deux études distinctes et liées pour examiner la prévalence et la nature du stop dans le nord de la province dans le but de de mieux le comprendre et d'éclairer la prise de décisions.

POINTS CHAUDS

M. Rea a mis au point une console ingénieuse de système d'information géographique à installer dans les véhicules commerciaux pour permettre aux chauffeurs de saisir l'heure et le lieu où ils voyaient une autostoppeuse. Ces données ont permis de produire une carte illustrant les pics de stop, en heures et en lieux, le long de la route 16.

De 2012 à 2015, tantôt avec la GRC et tantôt seuls, mes adjoints de recherche et moi avons documenté les raisons et le vécu des autostoppeurs.

Notre étude comportait trois volets.

Premièrement, nous avons mis en ligne un sondage pour demander aux stoppeurs où ils faisaient du stop, quand et pourquoi. Nous les interrogions aussi sur la victimisation, l'abus de substances et le recrutement pour des activités criminelles. Nous avons reçu plus de 170 réponses et ainsi obtenu des données précieuses.

Deuxièmement, les policiers du District Nord de la GRC interagissaient avec les stoppeurs qu'ils croisaient. Ils leur remettaient des trousses d'information pour rendre leur pratique de l'autostop plus sûre, les invitaient à répondre au sondage en ligne et à des entrevues et leur offraient des cartes-cadeaux d'une chaîne de café populaire. Ce volet a été financé par une petite subvention du Centre national de collaboration pour la santé des Autochtones de l'UNBC.

Selon la surint. pr. Lesley Bain, chef du

District Nord de la GRC, la direction avait demandé aux policiers de la GRC qui participaient à l'étude d'offrir aux autostoppeurs de les conduire s'ils craignaient pour la sécurité. Les facteurs de sécurité pris en compte étaient les conditions météorologiques, la disponibilité des services de transport commerciaux et l'état physique et mental de l'autostoppeur.

Dans la base provinciale de données policières, les policiers ont noté le sexe des stoppeurs, leur ethnie, l'heure et le lieu où ils les ont croisés et leur raison de faire du stop. Les données anonymes ainsi recueillies ont été mises à la disposition de l'équipe de chercheurs.

Troisièmement, nous avons tenu des entrevues en personne avec des autostoppeurs, grâce à une subvention du ministère de la Justice. Nous avons visité tous les coins de la province pour comprendre en quoi le stop dans le nord se distingue du stop dans le sud. Après tout, ces deux régions sont assez différentes en termes de climat, de population et même de culture.

Nous avons recruté nos participants à l'aide d'affiches distribuées dans les haltes routières, les bibliothèques, les centres d'amitié et les refuges. C'est dans ces mêmes endroits que nous leur avons parlé, de Haida Gwaii et de la septentrionale route de l'Alaska à l'extrême sud, à Victoria. Nos participants avaient des profils variés, allant du professionnel nanti et de l'aventurier au sans-abri et à l'homme de la rue.

PROFIL DE L'AUTOSTOPPEUR

Qu'avons-nous appris? L'analyse se poursuit, mais nous avons pu dégager des grandes lignes.

Les données de la GRC nous en ont appris pas mal sur les stoppeurs croisés par la police sur les routes du nord. Ce sont aux deux tiers des hommes, et à 70 p. 100 des Autochtones. Ils ont entre 16 et 60 ans; le stoppeur le plus jeune rencontré par les policiers était un adolescent autochtone.

Le sondage a mis en lumière des différences entre les stoppeurs autochtones et non autochtones. Une faible majorité de nos stoppeurs ont dit manquer d'argent, mais chez les Autochtones, la pauvreté était nettement plus probable. Et surtout, les répondants autochtones étaient beaucoup plus susceptibles que les autres d'avoir commencé à faire du stop à 16 ans ou avant. Étant donné la vulnérabilité des jeunes, il faut tenir compte de cette donnée aux fins des politiques et des interventions policières.

Nous voulions savoir si, en faisant de l'autostop, les participants avaient subi des avances, des menaces ou des blessures physiques ou sexuelles, si on leur avait offert de la drogue ou de l'alcool, si on les avait incités ou forcés à intégrer un gang ou à se prostituer. Ils ont répondu oui à au moins une question à 71 p. 100. La proposition la plus fréquente était la drogue ou l'alcool.

Il y a aussi souvent des avances sexuelles, chez les hommes comme chez les femmes. Ces dernières sont toutefois beaucoup plus susceptibles de subir des pressions pour se prostituer en faisant du stop. Les femmes ont aussi davantage connu de séquestration et de violence extrême.

« Dans la population, on conclut volontiers à l'inconscience des jeunes stoppeuses, surtout. Mais c'est souvent le moyen que prennent les adolescents pour fuir une situation devenue intenable. »

Des filles et des femmes qui ont refusé de l'argent pour du sexe ont dû se jeter hors du véhicule en marche parce que le chauffeur refusait de les laisser sortir. D'autres ont dit avoir été séquestrées et agressées, l'une d'elle a été violée à plusieurs et battue.

Or, très peu ont signalé ces incidents à la police : à peine huit répondants ont raconté ce qui leur était arrivé. Quand on lui a demandé pourquoi, un participant a répondu « La police aussi fait peur. » La méfiance des stoppeurs à l'égard de la police est ressortie de nombreux sondages et entrevues, bien que nous ayons aussi entendu des histoires où la police était venue en aide à des autostoppeurs.

Nos entrevues ont confirmé des données recueillies en ligne, mais surtout nous ont fourni un portrait plus détaillé de l'autostop, notamment des motifs de ceux qui s'y adonnent. Dans la population, on conclut volontiers à l'inconscience des jeunes stoppeuses, surtout. Mais c'est souvent le moyen que prennent les adolescents pour fuir une situation devenue intenable.

Ainsi cette femme qui dit avoir commencé à faire du stop à l'adolescence par esprit d'indépendance, certes, mais aussi pour s'éloigner d'une situation familiale malsaine. Une autre a raconté avoir fui la maison pour échapper à des parents toxicomanes et à des amis violents. Un programme qui viserait à cueillir les jeunes sur le pouce pour les ramener à la maison ne tiendrait pas compte de leurs motifs pour avoir d'abord choisi de prendre la route.

Chacun a ses raisons de faire de l'autostop, et il faut en tenir compte. Le nord de la C.-B. est plus vaste que l'Allemagne ou le Royaume-Uni. N'y vivent pourtant que 250 000 personnes et les services sont concentrés en quelques endroits stratégiques, notamment à Prince George.

Il faut prendre la route pour voir un médecin, obtenir des services sociaux, travailler, voire faire l'épicerie. Vivre dans le nord implique de devoir se déplacer, et les moyens de transport, en dehors des véhicules privés, sont limités, d'où la nécessité de l'autostop.

Notre équipe poursuit l'analyse de toutes nos données et prépare le rapport à publier. Nous avons commencé à parler de nos résultats. En juin 2017, j'ai présenté un exposé à six collectivités autochtones autour de Burns Lake, avec le Détachement de la GRC.

Dans la même semaine, le gouvernement provincial a dévoilé le très attendu service d'autobus recommandé après le symposium de 2006. Depuis juin, deux parcours d'autobus sillonnent la route 16 entre Prince George et Burns Lake, et entre Burns Lake et Smithers.

Dans le nord, on souhaite que cette desserte signe la fin du stop. En partenariat avec le Service de la circulation de la GRC à Burns Lake, mon équipe et moi étudierons l'incidence de ce service sur l'autostop les jours de semaine et chercherons à déterminer si le groupe le plus vulnérable, les jeunes femmes, utilisent l'autobus.

Bien qu'elle ne soit pas terminée, notre recherche montre déjà l'importance de comprendre le stop plutôt que de le condamner. Si l'on veut en réduire la prévalence, il faudra commencer par faire une honnête évaluation de l'état des collectivités, du milieu et de l'offre de transport.

Notre étude illustre aussi, je l'espère, le fort potentiel de la collaboration entre les chercheurs, la GRC et les populations locales dans des projets d'amélioration de la santé et de la sécurité de la population. ■

AIDER LES JEUNES À AVANCER

UN CAMP D'ÉTÉ POUR AUTOCHTONES FAVORISE LA CROISSANCE

par Amelia Thatcher

Chaque matin, avant de commencer à jouer, les jeunes du camp d'été de Niigan Mosewak se rassemblent en cercle pour partager leurs expériences. Ce ne sont cependant pas des conversations du type au bord du feu, et les jeunes ne sont pas tout à fait en vacances d'été.

« Je pleure souvent pendant les rassemblements », confie Angel Armstrong, mentor au camp. Elle a commencé à fréquenter le camp Niigan Mosewak après le suicide de son père, il y a 10 ans.

« Ce fut une immense tragédie, il était tellement présent dans la famille, explique Angel, qui a maintenant 18 ans. « Ce n'est pas toujours facile, mais j'apprends à apprécier le temps qu'il a passé avec nous, et ce camp m'a aidé à le faire ».

Niigan Mosewak, qui signifie « aller de l'avant » en ojibwé, est un camp d'été d'une semaine pour les jeunes Autochtones à risque qui est dirigé par la Police provinciale de l'Ontario (OPP). Depuis 10 ans, les jeunes peuvent y parler de suicide, de maladie mentale et de toxicomanie, et apprendre à connaître l'histoire et la culture autochtones au moyen de jeux et d'activités.

Le serg. à la retraite de l'OPP, George Couchie, a cocréé le camp avec d'autres membres du Bureau des services policiers des Autochtones de l'OPP afin d'orienter les jeunes et de les aider à retrouver leur identité culturelle.

« Nous avons examiné les problèmes qui touchent les communautés autochtones (l'alcoolisme et les taux élevés de toxicomanie et de suicide) et ce qu'elles ont perdu depuis la mise en place des pensionnats (culture, langue et estime de soi), explique le serg. Couchie, de la Nipissing First Nation. C'est ce que nous voulons leur redonner. Nous voulons aider les jeunes à comprendre leurs origines ».

CHANGER DES VIES

Le camp Niigan Mosewak a eu lieu trois fois l'été dernier à Trout Creek, au sud de North Bay (Ont.). Les enseignants et les policiers de partout en Ontario y ont dirigé près de 100 jeunes âgés de 13 à 17 ans. Les plus vieux peuvent participer au camp en tant que mentors, comme Angel.

Les membres de l'OPP, de la GRC, du service de police de North Bay, du service de police d'Anishinabek et des Chefs et conseils unis de Manitoulin soutiennent le camp, qui est principalement financé par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario.

Selon le serg. Couchie, le leadership policier est essentiel : il favorise des relations positives avec la police et, pour les jeunes, les policiers sont des modèles de comportement puissants.

Il est rare qu'on puisse avoir des conversations calmes avec des jeunes en difficulté, affirme-t-il. J'apprends beaucoup de ces jeunes. Les écouter nous aide vraiment à les comprendre. »

La cap. Carol Clarke de la GRC a été détachée au Bureau des services policiers des Autochtones de l'OPP en tant qu'animatrice de camp. Étant Autochtone, elle est un modèle d'inspiration pour les filles au camp. Elle participe avec le serg. Couchie et d'autres policiers à l'organisation des activités du camp axées sur l'enseignement de compétences traditionnelles, comme la fabrication de sacs-médecine, d'oreillers en cèdre, de sueries et de tambours et le tressage du foin d'odeur.

MESSAGES POSITIFS

L'une des activités favorites de la cap. Clarke a lieu à la fin de la semaine. Chaque participant colle un morceau de papier sur son dos et les jeunes y écrivent des messages positifs anonymes à propos des autres.

« C'est plaisant et ils sont tous très surpris des belles choses que les gens pensent et disent d'eux, explique la cap. Clarke. On leur dit de garder le papier pour le ressortir lorsqu'ils se sentent tristes ou malheureux. »

Elle se rappelle d'une fille en particulier qui a participé au camp plusieurs fois. Un été, la jeune fille s'est confiée à la cap. Clarke lui disant que les messages de ses pairs lui avaient sauvé la vie.

« Elle m'a dit qu'elle voulait se suicider. Elle avait tout planifié. Seule à la maison, elle a décidé de faire le ménage de sa chambre avant de passer à l'acte. Puis, elle a trouvé les papiers et les a lus. Elle est encore avec nous, grâce à un bout de papier. » La cap. Clarke ressent de la fierté et de l'espoir pour les jeunes Autochtones. « Il faut que ça continue. Le camp change des vies. »

Dans le cas d'Angel, elle dit que le camp l'a incitée à être active dans sa communauté, à exercer plus de leadership et à retrouver ses racines autochtones.

« Après avoir participé au camp, j'ai commencé à prendre davantage conscience des réalisations de mon peuple et de notre mode de vie et à m'y intéresser, mentionne-t-elle. Je dis toujours que ce camp m'a changée à jamais et qu'il m'a sauvé la vie. » ■

Cap. Carol Clarke, GRC

Des jeunes au camp Niigan Mosewak participent à beaucoup de jeux et d'activités à l'extérieur, tout en apprenant la culture et l'histoire autochtones.